

**DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2025-2026 DE L'IAE CLERMONT AUVERGNE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 09 SEPTEMBRE 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2025-2026 en annexe des formations suivantes portées par IAE Clermont Auvergne :

- Licence Gestion + LAS 3
- Licence Professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
- Licence Professionnelle Commerce et distribution
- Licence Professionnelle Logistique et pilotage des flux
- Licence Professionnelle Management des activités commerciales
- Licence Professionnelle Management et gestion des organisations
- Licence Professionnelle Métiers de la GRH : assistant
- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Finance
- Master Gestion de patrimoine
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Gestion de production, logistique, achats
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management stratégique
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Qualification complémentaire à la recherche

Membres en exercice : 44

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 16 octobre 2025

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DELIB_CFVU_20250909_06

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

Licence GESTION + LAS 3

Parcours 1 : Comptabilité Finance

Parcours 2 : Management

Parcours 3 : Comptabilité Finance International

Parcours 4 : Management International

Parcours 5 : Business Administration

Parcours 6 : Comptabilité Contrôle Audit

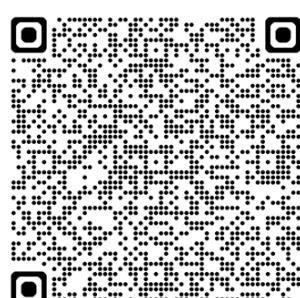
LAS 3

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Samuel Lagrange**

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Niveau 1 Gestion	Eléonore MARBOT / ESPINOUZE Sandrine	eleonore.marbot@uca.fr /sandrine.espinouze@uca.fr
Niveau 1 Gestion International	ESPINOUZE Sandrine / Fabien Roux	sandrine.espinouze@uca.fr / fabien.roux@uca.fr
Niveau 2 Gestion	ALIOUI Sabrina	sabrina.alioui@uca.fr
Niveau 2 Gestion International	ESPINOUZE Sandrine / Fabien Roux	sandrine.espinouze@uca.fr / fabien.roux@uca.fr
Niveau 3 Comptabilité Finance - LAS 3	LAGRANGE Samuel	samuel.lagrange@uca.fr
Niveau 3 Comptabilité Finance International	ESPINOUZE Sandrine / Fabien Roux	sandrine.espinouze@uca.fr / fabien.roux@uca.fr
Niveau 3 Management - LAS 3	LAGRANGE Samuel	samuel.lagrange@uca.fr
Niveau 3 Management International	ESPINOUZE Sandrine / Fabien Roux	sandrine.espinouze@uca.fr / fabien.roux@uca.fr
Niveau 3 Business Administration - LAS 3	MATHOT Mericia	mericia.mathot@uca.fr
Niveau 3 Comptabilité Contrôle Audit - LAS 3	ROUX Marieme/ROUX Fabien	marieme.roux@uca.fr / fabien.roux@uca.fr

Contact en scolarité :

Responsable scolarité	responsable-scolarite.deg@uca.fr
Niveau 1 Licence Gestion	scola.l1.deg@uca.fr
Niveau 1 Licence Gestion International	scola.l1.deg@uca.fr
Niveau 2 Licence Gestion	scola.l2.deg@uca.fr
Niveau 2 Licence Gestion International	scola.l2.deg@uca.fr
Niveau 3 Comptabilité Finance	scola.l3.deg@uca.fr
Niveau 3 Comptabilité Finance International	scola.l3.deg@uca.fr
Niveau 3 Management	scola.l3.deg@uca.fr
Niveau 3 Management International	scola.l3.deg@uca.fr
Niveau 3 Business Administration	scola.l3.deg@uca.fr
Niveau 3 Comptabilité Contrôle Audit	aude.itier@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	Non contrôlée sauf - le parcours CCA pour l'ensemble des cours par appel avec justificatif pour toute absence. Pour le parcours CCA, l'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)
------------------	---

Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est contrôlée par un appel avec une distinction absences justifiées / injustifiées. Il y aura défaillance à la première absence injustifiée.</p> <p>Règles spécifiques pour les étudiants inscrits dans le parcours CCA : l'étudiant sera déclaré défaillant à partir d'une absence non justifiée dans la matière.</p> <p>L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TP	NC
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde chance. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p> <p>L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>

Pour les LAS 3, se référer aux informations et aux Règles des examens spécifiques en Annexe.

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcourSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI Si et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI Si.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 2 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques **par matière par semestre**, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI Si et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Bloc C Professionnalising L2 Gestion	5 semaines	à partir du lundi 18 mai 2026
Business Administration si choix Blocs A2 ou A3 au semestre 6	10 semaines	à partir du lundi 7 avril 2026
Comptabilité Contrôle Audit	12 semaines	selon calendrier alternance du parcours CCA

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 Mai 2022.

Référent stage pour la formation :

parcours L2 Gestion bloc C Professionnalising

Sabrina Alioui; sabrina.alioui@uca.fr

Parcours L3 Business Administration

Méricia Mathot; mericia.mathot@uca.fr

Parcours L3 Comptabilité Contrôle Audit

Marième Roux; marieme.roux@uca.fr

Fabien Roux; fabien.roux@uca.fr

Parcours L3 Management

Samuel Lagrange; samuel.lagrange@uca.fr

Parcours L3 Comptabilité Finance

Fabien Roux; fabien.roux@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Gestion					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1, UE 2, UE 3 a, UE 1, UE 2, UE 3, UE 4 a	36	X		
B	UE 1 a ou UE 1 b, UE 2a, UE 1a et UE 2a ou UE1 b et UE 2c ou UE 1 c et UE 2c	12	X		
C	UE1, UE 2, UE 1, UE 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 1 - Parcours Gestion International					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1, UE 2, UE 3 b, UE 1, UE 2, UE 3, UE 4 b	36	X		
B	UE 1 a, UE 2b, UE 1a, UE 2b	12	X		
C	UE1, UE 2, UE 1, UE 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 2 - Parcours Gestion					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1, UE 2, UE 3a, UE 4, UE 5a, UE 1, UE 2a, UE 3	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 1, UE 2 a, UE 1, UE 2a	12	X		
C	UE 1, UE 2, UE 1, UE 2	12	X		

Bloc A (Compétences **Fondamentales**) - Bloc B (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc C (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 2 - Parcours Gestion International					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1, UE 2, UE 3b, UE 4, UE 5b, UE 1, UE 2b, UE 3	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 1, UE 2 b, UE 1, UE 2b	12	X		
C	UE 1, UE 2, UE 1, UE 2	12	X		

Bloc A (Compétences **Fondamentales**) - Bloc B (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc C (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 3 - Parcours Comptabilité Finance					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1, UE 2a, UE 3a, UE 4a, UE 5a, UE 6a, UE 1, UE 2a, UE 3, UE 4a, UE 5a, UE 6a	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 1a, UE 2a, UE 1a, UE 2	12	X		
C	UE 1, UE 2, UE 1a, UE 2a ou UE 3 ou UE 4a	12	X		

Bloc A (Compétences Fondamentales) - Bloc B (Compétences Relationnelles et Linguistiques) - Bloc C (Compétences Complémentaires)

Niveau 3 - Parcours Comptabilité Finance International					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1, UE 2b, UE 3b, UE 4b, UE 5a, UE 6a, UE 1, UE 2b, UE 3, UE 4b, UE 5b, UE 6b	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 1b, UE 2b, UE 1b, UE 2	12	X		
C	UE 1, UE 2, UE 1a, UE 2b ou UE 3 ou UE 4a	12	X		

Bloc A (Compétences Fondamentales) - Bloc B (Compétences Relationnelles et Linguistiques) - Bloc C (Compétences Complémentaires)

Niveau 3 - Parcours Comptabilité Finance option Arbitrage Sportif					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1, UE 2a, UE 3a, UE 4a, UE 5a, UE 6a, UE 1, UE 2a, UE 3, UE 4a, UE 5a, UE 6a	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 1, UE 1a ou UE 2a, UE 1, UE 2	12	X		
C	UE 1, UE 2, UE 1a, UE 2a ou UE 3 ou UE 4a ou UE 5	12	X		

Bloc A (Compétences **Fondamentales**) - Bloc B (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc C (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 3 - Parcours Management					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1, UE 2a, UE 3a, UE 4a, UE 5b, UE 6b, UE 1, UE 2a, UE 3a, UE 4, UE 5, UE 6	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 1a, UE 2a, UE 1, UE 2	12	X		
C	UE 1, UE2, UE 1, UE 2c ou UE 3 ou UE 4b	12	X		

Bloc A (Compétences **Fondamentales**) - Bloc B (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc C (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 3 - Parcours Management International					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1, UE 2b, UE 3b, UE 4b, UE 5, UE 6b, UE 1, UE 2b, UE 3b, UE 4, UE 5, UE 6	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 1b, UE 2b, UE 1, UE 2	12	X		
C	UE 1, UE 2, UE 1, UE 2c ou UE 3 ou 4b	12	X		

Bloc A (Compétences Fondamentales) - Bloc B (Compétences Relationnelles et Linguistiques) - Bloc C (Compétences Complémentaires)

Niveau 3 - Parcours Management option Arbitrage Sportif					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1, UE 2a, UE 3a, UE 4a, UE 5, UE 6a, UE 1, UE 2a, UE 3a, UE 4, UE 5, UE 6	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 1, UE 1a ou UE 2a, UE 1, UE 2	12	X		
C	UE 1, UE 2, UE 1, UE 2c ou UE 3 ou UE 4b ou UE 5	12	X		

Bloc A (Compétences Fondamentales) - Bloc B (Compétences Relationnelles et Linguistiques) - Bloc C (Compétences Complémentaires)

Niveau 3 - Parcours Business Administration					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A1	UE 1b, UE 2b, UE 3b, UE 4b, UE 5b, UE 6b, UE 1b, UE 2b, UE 3b, UE 4b, UE 5b, UE 6b	36		X	Peut compenser B et C
A2	UE 1b, UE 2b, UE 3b, UE 4b, UE 5b, UE 6b, UE 1b, UE 2b, UE 3b, UE 4b, UE 5a ou UE 5b	33		X	Peut compenser B et C
A3	UE 1b, UE 2b, UE 3b, UE 4b, UE 5b, UE 6b, UE 1b, UE 2b, UE 3b, UE 4b, UE 5a ou UE 5b	33		X	Peut compenser B et C
B1	UE 1b, UE 2b	6	X		
B2	UE 1, UE 2	6	X		
C1	UE 1, UE 2	6	X		
C2	UE 1b, UE 2d ou UE 3 ou UE 4b ou UE 5 ou UE 6	6	X		
D	UE 1	15	X		

Bloc **A1** (Compétences Fondamentales en **Accounting, Finance, Management, Marketing**) ou Bloc A2 (Compétences Fondamentales en **Management, Marketing**) ou Bloc A3 (Compétences Fondamentales en **Accounting, Finance**) - Blocs **B 1 et B2** (Compétences Relationnelles et Linguistiques) et Blocs **C1 et C2** (Compétences Complémentaires) avec le bloc A1 ou les Bloc B1 (Compétences Relationnelles et Linguistiques), Bloc C1 (Compétences Complémentaires) et Bloc D (Professionnalising) avec les blocs A2 ou A3 (Compétences Fondamentales)

Niveau 3 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
CF	UE 1, UE 2, UE 1	15	X		
CSI	UE 1, UE 2, UE 1	15	X		
GRJF	UE 1, UE 2, UE 1	12	X		
P	UE 1, UE 2, UE 3, UE 4	18		X	Peut compenser CF, CSI et GRJF

Bloc **CF** (Comptabilité Finance) - Bloc **CSI** (Contrôle et Système d'Information) - Bloc **GRJF** (Gestion des Risques Juridiques et Financiers) - Bloc **P** (Professionnalisant)

NIVEAU 1 - Parcours Gestion

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

47 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE 1 Introduction à l'Economie	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 Mathématiques 1 : Indices et Analyse	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 3 a Grandes Fonctions de l'Entreprise	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	B	Cours selon modalités pédagogiques													
		Modalité 1: Outils et Méthodes													
		UE 1 a Méthode du Travail Universitaire	3	3	EvC	100%	2	E ou O ou M		1	M		1	M	
		UE 2 a Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	1	Modalité 2 : Aides Personnalisés Remédiation													
		UE 1 b Accompagnement Remédiation	4	4	EvC	100%	2	E ou O ou M		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 2 a Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion	2	2	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		Bloc complémentaire selon choix pédagogiques													
		Choix 1 : Gestion (Economie en cas de réorientation)													
		Cours au choix (1b uniquement dans le cadre de la réorientation) :													
		UE 1a Fondements de la Gestion Ressources Humaines	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 1b Histoire des organisations et des faits économiques	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		Cours au choix (2b uniquement dans le cadre de la réorientation) :													
		UE 2a Jeux d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	

C	UE 2b Economie et institutions européennes	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Choix 2 : Droit													
	UE 1 Organisation Administrative et Juridictionnelle	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	UE 2 Introduction au Droit Privé	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	Choix 3 : Sciences Sociales													
	UE 1 Introduction à la Sociologie	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	UE 2 Introduction à la Science Politique	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	Choix 4 : Arbitrage Sportif													
	UE 1 Fondements de la Gestion Ressources Humaines	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 2 Réflexivité et Compétences Transversales (UE)	3	3	EvC	100%	2	M		1	M		1	M	
		30												
A	UE 1 Système d'Information Comptable	5	5	EvC/EvT	50% + 50%	3	E et / ou A	1,5h	1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 2 Mathématiques et Statistiques Descriptives	5	5	EvC/EvT	50% + 50%	3	E et / ou A	1,5h	1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 3 Microéconomie 1 : Marchés et Prix	4	4	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 4 a Macroéconomie 1 : Grandes Fonctions	4	4	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
	Cours selon modalités pédagogiques													
	Modalité 1: Outils et Méthodes													
	UE 1 a Orientation et Outils	3	3											
	Projet Personnel et Orientation (annualisé)		1	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	**
	Outils et Usages Numériques		2	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
	UE 2 a Anglais	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion		2											
	Anglais : Outils Linguistiques pour la Gestion		1											
	Modalité 2 : Aides Personnalisés Remédiation													

	UE 1 b Accompagnement Remediation	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 c Langue et Outils	3	3											
B	Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion		2	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Outils et Usages Numériques		1	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
	Modalité 3 : Aides Personnalisés Réopass													
2	UE 1 c Accompagnement Réopass	3	3	EvC	100%	2	E ou O ou M		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 c Langue et Outils	3	3											
	Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion		2	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Outils et Usages Numériques		1	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
	Modalité 4 : Outils, Méthodes et durabilité *													
	UE 1 d Responsabilité Sociétale et Environnementale	3	3	EvT		1	QCM et/ou QROC	45 min				1	QCM et/ou QROC	45 min
	UE 2 c Langue et Outils	3	3											
	Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion		2	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Outils et Usages Numériques		1	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
	Bloc complémentaire selon choix pédagogiques													
	Choix 1 : Gestion													
	UE 1 Principes de Management	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	UE 2 Responsabilité Sociétale et Environnementale	3	3	EvT		1	QCM et/ou QROC	45 min				1	QCM et/ou QROC	45 min
	Choix 2 : Droit													
	UE 1 Droit Civil 1 (Droit de la famille)	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	UE 2 Introduction au Droit Privé 2	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	Choix 3 : Sciences Sociales													
	UE 1 Introduction à la Sociologie 2	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	UE 2 Grands Problèmes Economiques Contemporains	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	Choix 4 : Arbitrage Sportif													

	UE 1 Engagement pour l'Arbitrage au Quotidien et dans les Fédérations (UE)	3	3	EvC	1	2	M ou O		1	M ou O	**	1	M ou O	**
	UE 2 Pratique et Analyse de la Pratique (UE)	3	3	EvC et EvT	50%/50 %	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**	1	E ou O ou A	**
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*** Bloc B Modalité 4 pour les étudiants ayant choisi le bloc C Droit ou AES ou Arbitrage au semestre 2**

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

NIVEAU 1 - Parcours Gestion International

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

47 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 Introduction à l'Economie	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 2 Mathématiques 1 : Indices et Analyse	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 3 b Main Functions of the Firm *	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	1	Modalité 1: Outils et Méthodes														
		UE 1 a Méthode du Travail Universitaire	3	3	EvC	100%	2	E ou O ou M		1	M		1	M		
		UE 2 b Langues	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion renforcé		2												
		Langue B		1												
	C	Bloc complémentaire selon choix pédagogiques														
		Choix 1 : Gestion														
		UE 1 Fondements de la Gestion Ressources Humaines	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
		UE 2 Jeux d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M		
		Choix 2 : Economie														
		UE 1 Histoire des Organisations et des Faits Economiques	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
		UE 2 Economie et Institutions Européennes	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
			30													
A	A	UE 1 Système d'Information Comptable	5	5	EvC/EvT	50% + 50%	3	E et / ou A	1,5h	1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 2 Mathématiques et Statistiques Descriptives	5	5	EvC/EvT	50% + 50%	3	E et / ou A	1,5h	1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 3 Microéconomie 1 : Marchés et Prix	4	4	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	

	UE 4 b Macroeconomics1: Aggregate Functions and Macroeconomic Equilibrium *	4	4	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
2	Modalité 1: Outils et Méthodes													
	UE 1 a Orientation et Outils	3	3											
	Projet Personnel et Orientation (annualisé)		1	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	**
	Outils et Usages Numériques		2	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
	UE 2 b Langues	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Business English et Anglais de Conversation		2											
	Langue B		1											
	Choix 1 : Gestion													
	UE 1 Principes de Management	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	UE 2 Responsabilité Sociétale et Environnementale	3	3	EvT		1	QCM et/ou QROC	45 min				1	QCM et/ou QROC	45 min
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

* En cas de contrainte pédagogique le cours en anglais peut être remplacé par le cours en français

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

NIVEAU 2 - Parcours Gestion

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A		UE 1 Comptabilité de Gestion	4	4	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		UE 2 Droit des Contrats	2	2	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		UE 3 a Macroéconomie 2 : les Politiques Economiques	4	4	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 4 Microéconomie 2 : Comportements Microéconomiques	4	4	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 a Probabilités 1	4	4	EvC	100%	2	E ou A		1	E ou A	1h	1	E	1h
3	B	UE 1 Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou M	**
		UE 2 a Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Bloc complémentaire selon choix pédagogiques														
	Choix 1 : Gestion														
	UE 1 a L'Entreprise et ses Marchés		3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
	Cours au choix (2b uniquement dans le cadre de la réorientation) :														
	UE 2 a Fondements du Marketing		3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
	UE 2 b Economie du Développement		3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
	Choix 2 : Droit														
	UE 1 Droit Civil 1 (Droit des obligations)		3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
C	UE 2 Droit Pénal		3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	Choix 3 : Sciences Sociales														
	UE 1 Histoire des Idées Politiques		3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	UE 2 Problèmes Démographiques Contemporains		3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 min				1	E ou QCM	1h ou 30 min
	Choix 4 : Arbitrage Sportif														
	UE 1 a L'Entreprise et ses Marchés		3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h

	UE 2 Réflexivité et Compétences Transversales (UE)	3	3	EvC	100%	2	M		1	M		1	M	
	Choix 5 : Enseignements Professionnalisants en Gestion													
	UE 1 Gestion de Projet	3	3	EvC	100%	2	E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 Enseignements Professionnalisants	3	3	EvC	100%	2	E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Insertion Professionnelle / Apprentissage		1,5											
	Accompagnement vers les Métiers de la Gestion		1,5											
		30												
A	UE 1 Comptabilité Approfondie	6	6	EvC/EvT	50% + 50%	3	E et / ou A	1,5h	1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 2 a Probabilités 2 et Compléments d'Algèbre/d'Analyse	6	6	EvC	100%	2	E ou A		1	E ou A	1h	1	E	1h
	UE 3 Théorie des Organisations	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
B	UE 1 Outils et Usages Numériques	3	3	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
	UE 2 a Anglais des Affaires et Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
4	Bloc complémentaire selon choix pédagogiques													
	Choix 1 : Gestion													
	UE 1 Personnalisation / Ouverture	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**
	UE 2 a Banques et Marchés Financiers	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	Choix 2 : Droit													
	UE 1 Droit Civil 2	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	UE 2 Droit Commercial	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	Choix 3 : Sciences Sociales													
	UE 1 Sociologie de l'Etat et de l'Administration	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 mn
	UE 2 Sociologie : Auteurs et Théories	3	3	EvT		1	E ou QCM	1h ou 30 mn				1	E ou QCM	1h ou 30 min
	Choix 4 : Arbitrage Sportif													
	UE 1 Engagement pour l'Arbitrage au Quotidien et dans les Fédérations (UE)	3	3	EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O	**	1	M ou O	**
	UE 2 Pratique et Analyse de la Pratique (UE)	3	3	EvC et EvT	50%/50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**	1	E ou O ou A	**

	Choix 5 : Enseignements Professionnalisants en Gestion													
	UE 1 Personnalisation / Ouverture	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**
	UE 2 Projet Tutoré ou Stage (10 semaines minimum)	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou E	**
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

La validation du module "Responsabilité Sociétale et Environnementale" est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

NIVEAU 2 - Parcours Gestion International

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	
3	A	UE 1 Comptabilité de Gestion	4	4	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		UE 2 Droit des Contrats	2	2	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		UE 3 b Macroeconomics 2: Economic Policy *	4	4	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 4 Microéconomie 2 : Comportements Microéconomiques	4	4	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 b Probability 1 *	4	4	EvC	100%	2	E ou A		1	E ou A	1h	1	E	1h
	B	UE 1 Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou M	**
		UE 2 b Langues	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion et TOEIC		2											
		Langue B		1											
		Choix 1 : Gestion													
		UE 1 b International Business *	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Cours au choix (2b uniquement dans le cadre de la réorientation) :													
		UE 2 a Fondements du Marketing	3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		UE 2 b Economie du Développement	3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
4	A		30												
		UE 1 Comptabilité Approfondie	6	6	EvC/EvT	50% + 50%	3	E et / ou A	1,5h	1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 2 b Probability 2 and Additional Topics in Algebra and Analysis *	6	6	EvC	100%	2	E ou A		1	E ou A	1h	1	E	1h
	B	UE 3 Théorie des Organisations	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 1 Outils et Usages Numériques	3	3	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
		UE 2 b Langues	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		Business English et Anglais de Conversation		1											
		Leadership		1											
		Langue B		1											
		Bloc complémentaire selon choix pédagogiques													
		Choix 1 : Gestion													

C	UE 1 Personnalisation / Ouverture	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A	1	O ou E ou A	1	O ou E ou A	**	
	UE 2 b Banking and Financial Markets *	3	3	EvT		1	E	1h			1	E	1h
	Choix 2 : Enseignements Professionnalisants en Gestion												
	UE 1 Personnalisation / Ouverture	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A	1	O ou E ou A	1	O ou E ou A	**	
	UE 2 Projet Tutoré ou Stage (10 semaines minimum)	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou E

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

La validation du Module "Responsabilité Sociétale et Environnementale" est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.

* En cas de contrainte pédagogique le cours en anglais peut être remplacé par le cours en français

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

NIVEAU 3 - Parcours Comptabilité Finance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 1 Droit des Sociétés	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
		UE 2 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
		UE 3 a Statistique Inférentielle	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 4 a Contrôle de Gestion	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 5 a Entreprise et Gouvernance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 a Droit des Contrats	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
	B	UE 1 a Jeu d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M		
		UE 2 a Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
	C	UE 1 Fiscalité 1	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 2 Droit Social	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
			30													
6	A	UE 1 Contrôle de Gestion Approfondi	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 2 a Introduction à la Gestion de Portefeuille	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 3 Fiscalité 2	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
		UE 4 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 5 a Finance d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 a Introduction à la Finance Quantitative	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	B	UE 1 a Informatique appliquée à la Comptabilité Finance	3	3	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h	
		UE 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	
		UE 1 a Comptabilité des Sociétés	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
		Cours au choix :														
		UE 2 a Conférences Métiers Comptabilité Finance (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	M		1	O ou M	**	

C	UE 3 Engagement Etudiants (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 4 a Introduction à la recherche Comptabilité Finance (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 5 Aide aux devoirs individualisée dans les écoles (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 6 Stage (10 semaines minimum)	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou E	**
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

A* Machine

NIVEAU 3 - Parcours Comptabilité Internationale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	UE 1 b English (1)		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 1 Droit des Sociétés	3	3	EvT		1	E	2h					1	E	1h
		UE 2 b Social Issues and Trends	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 3 b Statistical Inference	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 4 b Managerial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 5 a Entreprise et Gouvernance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 a Droit des Contrats	3	3	EvT		1	E	2h					1	E	1h
6	B	UE 1 b Project Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 2 b Langues	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		English Conversation		1												
		Business and climate change		1												
		Langue B		1												
7	C	UE 1 Fiscalité 1	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 2 Droit Social	3	3	EvT		1	E	2h					1	E	1h
			30													
8	A	UE 1 Contrôle de Gestion Approfondi	3	3	EvC		2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 2 b Introduction to Audit	3	3	EvC		2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 3 Fiscalité 2	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
		UE 4 b Langues	3	3	EvC		2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		Doing Business in Different Cultures		2												
		Langue B		1												
		UE 5 b Financial Accounting	3	3	EvC		2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 b Introduction to Quantitative Finance	3	3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
R		UE 1 b Informatique appliquée à la Comptabilité Finance (TD en anglais)	3	3	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h	

	UE 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	1	O ou E ou A	**
6 C	Cours au choix :													
	UE 1 a Comptabilité des Sociétés	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	Cours au choix :													
	UE 2 b Conférences Métiers Comptabilité Finance (cours annualisé) et Professional Personal Project	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	M		1	O ou M	**
	UE 3 Engagement Etudiants (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
	UE 4 a Introduction à la recherche Comptabilité Finance (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 5 Aide aux devoirs individualisée dans les écoles (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 6 Stage (10 semaines minimum)	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou E	**
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

NIVEAU 3 - Parcours Comptabilité Finance option Arbitrage Sportif

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 1 Droit des Sociétés	3	3	EvT		1	E	2h					1	E	1h
		UE 2 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 3 a Statistique Inférentielle	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 4 a Contrôle de Gestion	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 5 a Entreprise et Gouvernance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 a Droit des Contrats	3	3	EvT		1	E	2h					1	E	1h
6	B	UE 1 Réflexivité et Compétences Transversales	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou M	**	
		Cours au choix														
	B	UE 1 a Jeu d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M		
		UE 2 a Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
	C	UE 1 Fiscalité 1	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 2 Droit Social	3	3	EvT		1	E	2h					1	E	1h
			30													
	A	UE 1 Contrôle de Gestion Approfondi	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 2 a Introduction à la Gestion de Portefeuille	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 3 Fiscalité 2	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
		UE 4 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 5 a Finance d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 a Introduction à la Finance Quantitative	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	D	UE 1 Engagement pour l'Arbitrage au Quotidien et dans les Fédérations (UE)	3	3	EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O	**	1	M ou O	**	

6	D	UE 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	1	O ou E ou A	**
C	C	UE 1 a Comptabilité des Sociétés	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		Cours au choix :													
		UE 2 a Conférences Métiers Comptabilité Finance (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	M		1	O ou M	**
		UE 3 Engagement Etudiants (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 4 a Introduction à la recherche Comptabilité Finance (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 5 Pratique et Analyse de la Pratique (UE)	3	3	EvC et EvT	50% / 50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**	1	E ou O ou A	**
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

NIVEAU 3 - Parcours Comptabilité Finance - double Licence étudiant inscrit en L3 Analyse Politique Economique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 Analyse économique des politiques publiques	6	6	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 Histoire de la pensée économique	3	3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
		UE 3 a Statistique Inférentielle	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 4 a Contrôle de Gestion	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 a Entreprise et Gouvernance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	B	UE 1 a Jeu d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	
		UE 2 a anglais, anglais de conversation et prépa Toeic	3	3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
	C	UE 1 Econométrie	6	6	EvT		1	E	2h				1	E	1h
			30												
6	A	UE 1 Contrôle de Gestion Approfondi	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 2 a Introduction à la Gestion de Portefeuille	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 3 Microéconomie 4	6	6	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		UE 4 Commerce International	3	3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 5 Finance d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	B	UE 1 : anglais, anglais de conversation et prépa Toeic	3	3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
		Une UE au choix	3	3											
		UE 1 Cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3											
		UE 2 Prévision et conjoncture macroéconomique	3	3	EvC+EvT		3	EvC : M ; EvT : E	EvT : 1h30	2	M		1	E et/ou O	**
	C	UE 1 Professionnalisation	6	6	EvC		5	M et S		5	M et S		3	M, E et O	**
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

A* Machine

NIVEAU 3 - Parcours Comptabilité Finance - double Licence étudiant inscrit en L3 Droit Privé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 1 Droit commun des sociétés	6	6	EvC/ EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h	1	E	1h	
		UE 2 Régime général des obligations	3	3	EvC/ EvT	50% + 50%	3	E	3h	1	E	3h	1	E	1h	
		UE 3 Statistique Inférentielle	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 4 Contrôle de Gestion	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 5 a Entreprise et Gouvernance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	B	UE 1 Anglais et PPP	3	3												
		Anglais			EvC	100%	Min 2	E ou A		Min 2	E		1	E	1h	
		Projet personnel et professionnel 2			EvC	100%	2	M ou A					1	M		
	C	UE 2 Méthode de la note de synthèse	3	3	EvC	100%	2	E ou A	3h	1	E	3h	1	E	1h	
		UE1 Droit de l'environnement	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
	A	UE2 Libertés publiques 1	3	3	EvT		1	E ou A	1h				1	E	1h	
			30													
		UE 1 Contrôle de Gestion Approfondi	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 2 a Introduction à la Gestion de Portefeuille	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 3 Droit de l'entreprise	9	9												
		Droit du travail 2 (sans TD)			EvT		1	E	1h				1	E	1h	
		Droit spécial des sociétés (sans TD)			EvT		1	E	1h				1	E	1h	
		1 TD au choix														
		Droit du travail 2 (avec TD)			EvC/ EvT	50% + 50%	2	E	3h	1	E	3h	1	E	1h	
		Droit spécial des sociétés (avec TD)			EvC/ EvT	50% + 50%	2	E	3h	1	E	3h	1	E	1h	
		UE 4 Finance d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 1 Anglais	3	3	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h	
		Une UE au choix	3	3												

6	B	UE 1 Cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)			EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	1	O ou E ou A	**
		UE 2 Contentieux administratif			EvT		1	E ou A	1h				1	E	1h
		UE 3 Histoire du droit des affaires			EvT		1	E ou A	1h				1	E	1h
		UE 4 Anglais de spécialité			EvC	100%	2	E et O ou A		2	E et O	**	2	E et O	**
		UE 5 Droit américain			EvC	100%	2	E et O ou A		1	E ou O	**	1	E ou O	**
		UE 6 Université d'été franco-tchèque			EvC	100%	2	M et O ou A					1	M	
		UE 7 Engagement associatif avec l'AFEV ou Lysias			EvT		1	M ou A					1	M	
		UE 8 Engagement (autres)			EvC	100%		E/M ou A							
		UE 9 Politiques territoriales durables			EvT		1	E ou A	1h				1	E ou O	1h
		UE 10 Modélisation des Nations-Unies			EvC	100%		E/M ou A					1	E ou O	**
	C	UE 11 Educadroit			EvT		1	M ou A					1	M	
		UE 1 Complément	6	6											
		Procédure civile			EvT		1	E	1h				1	E	1h
		Procédure pénale			EvT		1	E	1h				1	E	1h
		Contrats spéciaux			EvT		1	E	1h				1	E	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

A* Machine

NIVEAU 3 - Parcours Management

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 Droit Social	3	3	EvT	100%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 2 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 3 a Statistique Inférentielle	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 4 a Contrôle de Gestion	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Cours au choix (5 b uniquement dans le cadre de la réorientation) :													
		UE 5 a Management et Organisation d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 b Entreprise et Gouvernance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Cours au choix (6 b uniquement dans le cadre de la réorientation) :													
		UE 6 a Stratégie d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 b Droit des Contrats	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	B	UE 1 a Jeu d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	
		UE 2 a Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Cours au choix (1 b uniquement dans le cadre de la réorientation) :														
C	C	UE 1 a Entreprise et Big Data	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Développement Commercial et International de l'Entreprise		1,5											
		Big Data et Innovation		1,5											
		UE 1 b Fiscalité 1	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Cours au choix (2 b uniquement dans le cadre de la réorientation) :													
		UE 2 a Management d'Univers Marchand Retail	3	3	EvC	100%	2	E		1	E ou A (QCM)	1h	1	E ou A (QCM)	1h
		UE 2 b Droit des Sociétés	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
			30												

6	A	UE 1 Introduction à la Logistique d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 2 a Marketing Opérationnel	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 3 a Gestion de la Relation Client	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 4 Management de Projet	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 Management des PME	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 Gestion des Ressources Humaines	3	3	EvT	100	1	E	2h				1	E	1h
	B	UE 1 Informatique et Langues	3	3											
		Informatique Appliquée au Management Marketing		2	EvC	100%	2	E		1	E ou A (Epreuve Machine)	1h	1	E ou A (Epreuve Machine)	1h
		Anglais des Affaires		1	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	1	O ou E ou A	**
	C	UE 1 Gestion Financière	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Cours au choix :													
		UE 2 c Conférences Métiers Management Marketing (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	M		1	O ou M	**
		UE 3 Engagement Etudiants (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 4 b Introduction à la recherche Management Marketing (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 5 Aide aux devoirs individualisée dans les écoles (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 6 Stage (10 semaines minimum)	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou E	**
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

A* Machine

NIVEAU 3 - Parcours Management International

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 Droit Social	3	3	EVT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 2 b Social Issues and Trends	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 3 b Statistical Inference	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 b Managerial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 Management et Organisation d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 b Corporate Strategy	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
5	B	UE 1 b Project Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 2 b Langues	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		English Conversation		1											
		Business and climate change		1											
		Langue B		1											
5	C	UE 1 Entreprise et Big Data	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Développement Commercial et International de l'Entreprise		1,5											
		Big Data et Innovation		1,5											
		UE 2 Management d'Univers Marchand Retail	3	3	EvC	100%	2	E		1	E ou A (QCM)	1h	1	E ou A (QCM)	1h
			30												
6	A	UE 1 Introduction à la Logistique d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 2 b International Marketing	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 3 b Customer Relationship Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 4 Management de Projet	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 Management des PME	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 Gestion des Ressources Humaines	3	3	EVT		1	E	2h				1	E	1h
R	R	UE 1 Informatique et Langues	3	3											
		Informatique Appliquée au Management Marketing		1	EvC	100%	2	E		1	E ou A (Epreuve Machine)	1h	1	E ou A (Epreuve Machine)	1h

6	Doing Business in Different Cultures		1	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Langue B		1											
	UE 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	1	O ou E ou A	**
C	Cours au choix :													
	UE 1 Gestion Financière	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	Cours au choix :													
	UE 2 c Conférences Métiers Management Marketing (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou M	**
	UE 3 Engagement Etudiants (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 4 b Introduction à la recherche Management Marketing (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 5 Aide aux devoirs individualisée dans les écoles (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 6 Stage (10 semaines minimum)	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou E	**
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

NIVEAU 3 - Parcours Management option Arbitrage Sportif

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 Droit Social	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 2 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 3 a Statistique Inférentielle	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 4 a Contrôle de Gestion	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 Management et Organisation d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 a Stratégie d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
B	B	UE 1 Réflexivité et Compétences Transversales	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou M	**
		Cours au choix													
		UE 1 a Jeu d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	
		UE 2 a Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
C	C	UE 1 Entreprise et Big Data	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Développement Commercial et International de l'Entreprise		1,5											
		Big Data et Innovation		1,5											
		UE 2 Management d'Univers Marchand Retail	3	3	EvC	100%	2	E		1	E ou A (QCM)	1h	1	E ou A (QCM)	1h
			30												
A	A	UE 1 Introduction à la Logistique d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 2 a Marketing Opérationnel	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 3 a Gestion de la Relation Client	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 4 Management de Projet	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 Management des PME	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 Gestion des Ressources Humaines	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	R	UE 1 Engagement pour l'Arbitrage au Quotidien et dans les Fédérations (UE)	3	3	EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O	**	1	M ou O	**

6	UE 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	1	O ou E ou A	**
C	UE 1 Gestion Financière	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	Cours au choix :													
	UE 2 c Conférences Métiers Management Marketing (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	M		1	O ou M	**
	UE 3 Engagement Etudiants (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 4 b Introduction à la recherche Management Marketing (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 5 Pratique et Analyse de la Pratique (UE)	3	3	EvC et EvT	50% / 50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**	1	E ou O ou A	**
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

NIVEAU 3 - Parcours Business Administration

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
			Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
5	A	UE 1 b Fundamentals of Sales	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 2 b Social Issues and Trends	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 3 b Statistical Inference	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 b Managerial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 b International Business Communication	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 b Corporate Strategy	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	B1	UE 1 b Business Game	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	
		UE 2 b Langues	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		English Conversation		1											
		Business and climate change		1											
		Langue B		1											
	C1	UE 1 b Project Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 2 Business Intelligence	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
			30												
		Bloc fondamental selon choix pédagogiques													
A1	A1	UE 1 b International Marketing	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 2 b Introduction to Audit	3	3	EvC	100%	2	E		1	1	1,5h	1	E	1h
		UE 3 b Customer Relationship Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 4 b Microfinance and Green Performance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5hh	1	E	1hh
		UE 5 b Financial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 b Introduction to Quantitative Finance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
A2	A2	UE 1 b Microfinance and Green Performance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 2 b International Marketing	3	3	EvC	100%	2	E		1	1	1,5h	1	E	1h
		UE 3 b Customer Relationship Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 4 b Langues	3	3	EvC		2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		Doing Business in Different Cultures		2											
		Langue B		1											
		One Elective course from the following list :	3	3											

	UE 5 a Free Course Unit (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**
	UE 5 b Project Marketing Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5hh	1	E	1hh
6	UE 1 b Microfinance and Green Performance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 2 b Introduction to Audit	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5hh	1	E	1hh
	UE 3 b Financial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 4 b Langues	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Doing Business in Different Cultures		2											
	Langue B		1											
	One Elective course from the following list :	3	3											
	UE 5 a Free Course Unit (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**
	UE 5 b Project Accounting and Finance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5hh	1	E	1hh
	Blocs relationnel et complémentaire ou bloc professionnalisant selon choix													
B2	UE 1 Computing and Langue	3	3											
	Computing and Digital Uses		1	EvC	100%	2	TP		1	A (machine)	1h	1	A (machine)	1h
	Doing Business in Different Cultures		1	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Langues B		1	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 Free Course Unit (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**
C2	UE 1 b Professional and Personal Project	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M		1	O ou M	**
	Cours au choix :													
	UE 2 d FLE pour Erasmus / Accords Bilatéraux	3	3	EvC	100%	2	E		1	O ou E	**	1	E	**
	UE 3 Engagement Etudiants (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
	UE 4 b Introduction à la recherche Management Marketing (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 5 Aide aux devoirs individualisée dans les écoles (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 6 Stage (10 semaines minimum)	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M	**	1	O ou E	**
	UE 7 Management de Projet	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 8 Fiscalité 2	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
D	Professional Skills (Internship or Research Project)													
	UE 1 Internship and Training (10 weeks to 12 weeks) or research project		15	EvC	100%	2	+ S 30 minutes					M + S 30 minutes		
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

NIVEAU 3 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	CF	UE 1 Finance	6	6												
		Diagnostic Economique et Financier	4	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 mn		
		Ingénierie Financière	2	EvT		1	E	2h				1	E	1h		
		UE 2 Comptabilité	6	6												
	CSI	Techniques Comptables Approfondies	6	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 mn		
		UE 1 Contrôle de Gestion et Système d'information	6	6												
		Contrôle de Gestion I	3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 mn		
		Informatique	3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 mn		
	GRJF	UE 2 Anglais	3	3												
		Anglais	3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 mn		
		UE 1 Optimisation Fiscale de l'Entreprise	6	6												
		Optimisation Fiscale de l'Entreprise	6	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 mn		
6	CF	UE 2 Environnement Economique et Juridique	3	3												
		Droit Social	1,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 mn		
		Ingénierie Sociétaire 1	1,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 mn		
			30													
	CSI	UE 1 Finance	3	3												
		Consolidation et Normes Comptables Internationales	2	EvT		1	E	2h				1	E	1h		
		Valeur et Pilotage	1	EvT		1	E	2h				1	E	1h		
		UE 1 Contrôle de Gestion et Système d'Information	6	6												
	GRJF	Contrôle de Gestion 2	3	EvT		1	E	3h				1	E	1h		
		Préparation DCG, Visualisation des données	3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h		
		UE 1 Environnement Economique et Juridique	3	3												
		Ingénierie Sociétaire 2	2	EvT		1	E	3h				1	E	1h		
	P	Comptabilité des Sociétés	1	EvT		1	E	2h				1	E	1h		
		UE 1 Anglais	3	3												
		Anglais	3	EvC	100%	2	E		1	O ou E	**	1	O ou E	**		
		UE 2 Personnalisation / Ouverture	3	3												
	P	Communication ou Sport ou Culture ou Engagement Etudiant	3	EvC	100%	2	E ou O ou M		1	M		1	M			
		UE 3 Projet Tutoré	3	3	EvC	100%	2	M	1	M		1	M			

Digitalisation en Comptabilité Contrôle Audit		1										
Bilan Compétences et Certification Voltaire		2										
UE 4 Insertion Professionnelle	9	9										
Apprentissage ou Contrat de professionnalisation ou Stage ou Mémoire		9	EvC	100%	2	M + S	30 minutes					
	30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

INFORMATIONS GENERALES

LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D’ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d’assiduité s’appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D’ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d’examen n’est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l’exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d’études sont possibles tels que le choix d’un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l’emploi du temps de l’étudiant.

ACCES A LA SALLE D’EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu’en soit le motif, n’est accepté. Les portes de la salle d’examen sont fermées au moment de l’ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d’accès à la salle d’examen s’appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAR" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAR

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAR

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées, lunettes connectées, lunettes correctives connectées...), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
***La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DÉROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
 - Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
 - Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
 - **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
 - L'université ne fournira pas de calculatrice.
 - Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) est possible.
- Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.**

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants posent leur stylo et croisent les bras. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude » lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, **des poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)

DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2025-2026 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durables si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	<p>La non-validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.</p> <p>Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) »</p> <p>Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.</p>	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durables si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

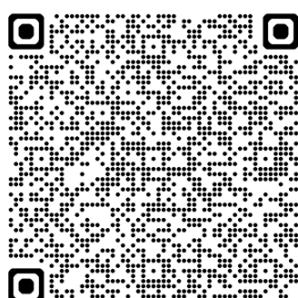
**Licence Professionnelle
ASSURANCE BANQUE FINANCE :
Chargé de clientèle**

Conseil de Gestion : avis favorable 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : JONVAUX Rodolphe, rodolphe.jonvaux@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Assurance Banque Finance : Chargé de clientèle	JONVAUX Rodolphe	rodolphe.jonvaux@uca.fr

Contact en scolarité : TOURATON Elisabeth; elisabeth.touraton@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TP	NC

Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Les justificatifs d'absence aux évaluations continues sont identiques à ceux acceptés pour l'assiduité aux enseignements. Il en est de même pour la réserve des 4 jours d'absences autorisées sans justificatif (l'absence est considérée comme justifiée). (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>

Stages		
Chargé de clientèle	durée minimale	calendrier/période
Non concerné : uniquement des étudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

Référent stage pour la formation : JONVAUX Rodolphe, rodolphe.jonvaux@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Licence Professionnelle Assurance Banque Finance				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 / UE 2 / UE 3 / UE 4 / UE 5 / UE 6	30	X	
B	UE 7 / UE 8 / UE 9	9	X	
C	UE 10 / UE 11	21	X	

Licence Professionnelle parcours Assurance Banque Finance : chargé de clientèle

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE1: Contribuer au résultat de son établissement et maîtriser l'anglais	6												
		EC 1 : Connaître les fondamentaux de l'économie et le marché des capitaux		3	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2: Analyser un bilan et pratiquer les mathématiques financières		3	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 Maitriser l'Anglais bancaire et financier	3												
		EC 1: Maîtriser l'anglais bancaire et financier		3	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Conseiller et proposer des solutions	9												
		EC 1 : Appliquer le droit de la banque et de l'assurance		3	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Maîtriser La fiscalité des particuliers		3	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Rechercher et traiter des informations avec l'IA		3	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 : Déclencher les prises de conscience	3												
		EC 1 : Développer les bonnes pratiques de la GRC et acquérir les clés pour une adapter la posture de communication selon les situations des clients.		3	EvT		1	0	20 mn				1	E	1h

	UE 5 : Qualifier les projets des clients	6											
	EC 1 : Pratiquer la découverte interactive et qualifier les projets des clients et amorcer les solutions les plus adaptées		6	EvT		1	O	20 mn			1	E	1h
	UE 6 : Mémoire	3											
	EC 1 : Réaliser un mémoire de spécialité		3	EvC	100%	1	M		1	M			
		30											
2	UE 7 : Qualifier les propos du client ou du prospect	3											
	EC 1: Connaître les pratiques de la réflexivité et rédiger une synthèse		1	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E
	EC 2 : Connaître le système monétaire et financier		0.5	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E
	EC 3 : Appliquer la réglementation et la conformité		1	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E
	EC 4 : Pratiquer la Gestion de la Relation Client		0.5	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E
	UE 8 : Conseiller le client/prospect, proposer des solutions bancaires adaptées à ses besoins	3											
B	EC 1 : Statuer sur l'opportunité d'entrée en relation, remporter l'adhésion du client et assurer son suivi		1	EvT		2	O et E	1 mn et 3h30			1	E	1h
	EC 2 : Identifier les solutions		1	EvT		2	O et E	1 mn et 3h30			1	E	1h
	EC 3 : Traiter les besoins de financement		1	EvT		2	O et E	1 mn et 3h30			1	E	1h
	UE 9 : Contribuer au résultat de son établissement bancaire dans le respect des dispositifs	3											
	EC 1 : Actionner les leviers du développement		1	EvT		1	E	2 heures			1	E	1h

	EC 2 : Développer la satisfaction client		1	EvT		1	E	2 heures				1	E	1h
	EC 3 : Contribuer à l'accroissement du PNB		1	EvT		1	E	2 heures				1	E	1h
C	UE 10 : Projet Tuteuré	9												
	Projet tuteuré : développer une démarche réflexive à partir d'une action		9	EvC	100%	1	M+S	20 mn	1	M+S	20 mn	1	M	
	UE 11 : Les périodes en entreprise	12												
	Alternance sur l'année universitaire		12	EvC	100%	1	M+S	20 mn	1	M+S	20 mn	1	M	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**Licence Professionnelle
LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX**

Parcours Gestion de Production et Logistique intégrée

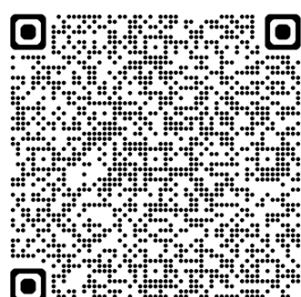
Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : KEMMOE TCHOMTE Sylverin ; sylverin.kemmoe_tchomte@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Gestion de Production et Logistique Intégrée	KEMMOE TCHOMTE Sylverin	sylverin.kemmoe_tchomte@uca.fr

Contact en scolarité : TOURATON Elisabeth, elisabeth.touraton@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TP	NC

Accès à la salle d'examen	Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Les justificatifs d'absence aux évaluations continues sont identiques à ceux acceptés pour l'assiduité aux enseignements. Il en est de même pour la réserve des 4 jours d'absences autorisées sans justificatif (l'absence est considérée comme justifiée). (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Gestion de Production et Logistique Intégrée	Durée du stage comprise entre 12 et 16 semaines	A partir du 07/04/2026 de façon continue

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 Mai 2022.

Référent stage pour la formation : Sylverin KEMMOE TCHOMTE, sylverin.kemmoe_tchomte@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours Gestion de Production et Logistique Intégrée				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 3	18	X	
B	UE 2, UE 4	21	X	
C	UE 5, UE 6	21	X	

Parcours Gestion de Production et Logistique Intégrée

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Enseignement général	9													
		EC 1 : Animation d'équipe et communication			2	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Informatique et Outils web			3	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Economie Générale			1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 4 : Anglais Professionnel			3	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	B	UE 2 : Méthodes générales	12													
		EC 1 : Gestion de Projet Industriel			4	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Comptabilité d'entreprise			4	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Contrôle de Gestion			4	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	A	UE 3 : Management Responsable & Commercial	9													
2		EC 1 : Management Responsable			3	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Management de l'Innovation et de la Qualité			3	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Droit & Aspects Juridiques			3	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
			30													
	B	UE 4 : Pilotage de la production et Management de la Chaine Logistique	9													
		EC 1 : Outils Maths Appliqués à la Gestion & progiciels de gestion			1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Gestion de Production			2	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Gestion des entrepôts & Réseaux de distribution			1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 4 : Gestion des Stocks			1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 5 : Management logistique			1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
C		EC 6 : Marketing Industriel			1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 7 : Cas ou Jeux d'entreprise & Marketing digital			1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 8 : Achat & Gestion des Approvisionnements			1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
			9													
C		UE 5 : Projet Tutoré	9													
		EC 1 : Projet Tutoré			9	EvC	100%	1	M ou S		1	M ou S		1	M	
C		UE 6 : Stage / Alternance	12													
		EC 1 : Stage / Alternance			12	EvC	100%	1	M ou S		1	M ou S		1	M	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**Licence Professionnelle
COMMERCE ET DISTRIBUTION**

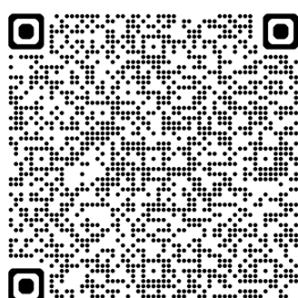
Parcours Management du Point de Vente

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : COLOMBEL Lionel ; lionel.colombel@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Management du Point de Vente	COLOMBEL Lionel	lionel.colombel@uca.fr

Contact en scolarité :TOURATON Elisabeth ; elisabeth.touraton@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TP	NC

Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Les justificatifs d'absence aux évaluations continues sont identiques à ceux acceptés pour l'assiduité aux enseignements. Il en est de même pour la réserve des 4 jours d'absences autorisées sans justificatif (l'absence est considérée comme justifiée). (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Management du Point de Vente	Durée du stage comprise entre 12 et 16 semaines	A partir du 30/03/2026 de façon continue

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 MAI 2022.

Référent stage pour la formation : COLOMBEL Lionel ; lionel.colombel@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours Management du Point de Vente				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1/U E2	12	X	
B	UE 3/UE 4	27	X	
C	UE 5/UE 6	21		X

Parcours Management du Point de Vente

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coffe des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Relations Ventes	6													
		EC 1 : Techniques de négociation	6		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
	A	UE 2 : Environnements Fournisseurs	6													
		EC 1 : Gestion de production, approvisionnements, logistique	3		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 2 : Informatique	3		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
	B	UE 3 : Management du Point de Vente	18													
		EC 1 : Merchandising - Concept Store	6		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 2 : Marketing des services du Point de Vente	3		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 3 : Comptabilité, Contrôle de gestion appliquée au point de vente	3		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 4: Management et Animation d'équipes du Point de Vente	3		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
2		EC 5: Anglais du commerce S1	3		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
			30													
	B	UE 4 : Management des Environnements du Point de Vente, E-Commerce et Gestion de la Relation Client	9													
		EC 1 : E-marketing	1		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 2 : Identité numérique	1		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 3 : Politique relationnelle et fidélisation	1		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 4 : Comportement du consommateur	1		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 5 : Analyse du marché de la Zone de chalandise	1		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 6 : Stratégie de Distributeurs	1		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 7 : Environnement Multicanal	1		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 8 : Management de la performance commerciale des univers marchands	1		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 9 : Anglais du commerce S2	1		EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	

C	UE 5 : Actions professionnalisées : Projet tuteuré	9											
	EC 1 : Projet tuteuré		9	EvT		1	M et S	45 mn				1	M
C	UE 6 : Actions professionnalisées : Alternance/Stage	12											
	EC 1 : Alternance		12	EvT		1	M et S	45 mn				1	M
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**Licence Professionnelle
MANAGEMENT DES ACTIVITÉS
COMMERCIALES**

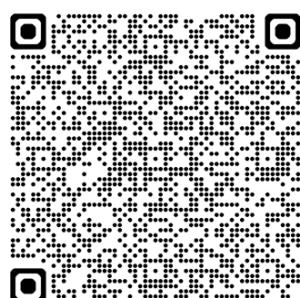
Parcours Management des Relations Commerciales

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : BERTEL Sylvain ; sylvain.bertel@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Management des Relations Commerciales	BERTEL Sylvain	sylvain.bertel@uca.fr

Contact en scolarité : TOURATON Elisabeth ; elisabeth.touraton@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TP	NC

Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Les justificatifs d'absence aux évaluations continues sont identiques à ceux acceptés pour l'assiduité aux enseignements. Il en est de même pour la réserve des 4 jours d'absences autorisées sans justificatif (l'absence est considérée comme justifiée). (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Management des Relations Commerciales	Durée du stage comprise entre 12 et 16 semaines	A partir du 30/03/2026 de façon continue

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 Mai 2022

Référent stage pour la formation : Sylvain BERTEL ; sylvain.bertel@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours Management des Relations Commerciales				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1/UE 2	12	X	
B	UE 3/UE 4	27	X	
C	UE 5/UE 6	21		X

LP Management des Activités Commerciales - Parcours Management des relations Commerciales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Relations Ventes	6													
		EC 1 : Techniques de négociation			3	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Anglais Commerce international			3	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h30	1	E	1h
	A	UE 2 : Environnements Fournisseurs	6													
		EC 1 : Gestion de production, approvisionnements, logistique			3	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Informatique			3	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 3 : Management des activités du Commerce International	18													
		EC 1 : Management responsable pour commerce international			4	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Sensibilisation à la variable culturelle et son management			4	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3: Construction d'offre et distribution international			4	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4: Administration des ventes et tableau de bord commerciaux			3	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Construction B to B			3	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
			30													
2	B	UE 4 : Management des spécificités du Commerce International	9													
		EC 1 : E-marketing			1	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Identité numérique			1	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Politique relationnelle et fidélisation			1	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Comportement du consommateur			1	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Connaissance du client et du marché : analyse de données marchés			1	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 6 : Vente et suivi d'équipe : objectifs de négociation et de prospection			1	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 7 : Processus export, prospection de marché	0.5		0.5	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 8 : Environnements digitaux			1	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h

	EC 9 : Communication		0.5	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
	EC 10 : Anglais Commerce international		1	EvC	100%	2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
C	UE 5 : Actions professionnalisées : Projet tuteuré	9												
	EC 1 : Projet tuteuré		9	EvT		1	M et S	40 mn				1	M	
C	UE 6 : Actions professionnalisées : Alternance/Stage	12												
	EC 1 : Alternance		12	EvT		1	M et S	40 mn				-	-	-
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**Licence Professionnelle mention
MÉTIERS DE LA GRH : Assistant**

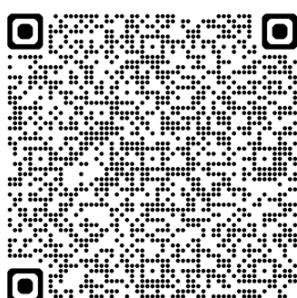
Parcours 1 : Assistant RH

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : CHAUDAT Pierre ; pierre.chaudat@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Assistant RH	CHAUDAT Pierre	pierre.chaudat@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>

Assiduité aux TP	NC
Accès à la salle d'examen	Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Assistant RH	Durée du stage comprise entre 12 et 16 semaines	Du 21/09/2025 au 04/09/2026

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 Mai 2022.

Référent stage pour la formation : Pierre CHAUDAT ; pierre.chaudat@uca.fr

La formation n'est ouverte qu'en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) et en formation continue

Les stages, CDD, CDI, ne sont possibles que pour les étudiants inscrits en formation continue.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours Assistant RH				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1/UE2/UE3	39	X	
B	UE4/UE5	21		X

Parcours : Assistant RH

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Connaissances professionnelles générales	15													
		Droit du travail		3	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
		Droit de la Sécurité sociale		3	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
		SIRH/Intelligence artificielle		2	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
		Communication		2	EvC	100%	2 min			1	E	2h	1	E	1h	
		Management responsable		2	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
		Anglais		3	Evc	100%	2 min			1	E	2h	1	E ou O	1h	
	A	UE 2 : Connaissances professionnelles fondamentales	15													
		Administration du personnel		3	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
		Recrutement		3	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
2		Formation		3	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
		Gestion des rémunérations		3	EvC	100%	2 min			1	E	2h	1	E	1h	
		Management des carrières		3	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
			30													
	A	UE 3 : Connaissances professionnelles spécifiques et outils	9													
		Relations sociales et professionnelles		2	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
		Gestion des conflits		2	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
		Diagnostic social		2	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
		GRH dans le public		2	EvC	100%	2 min			1	E	2h	1	E	1h	
		Cas et simulation		1	EvC	100%	2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
B	UE 4 : Projet tutoré	6														
		Projet tutoré		6	EvC	100%	1	M+S	1h	1	M+S	1h				
	B	UE 5 : Alternance/Stage	15													
		Stage/Alternance		15	EvC	100%	1	M+S	1h	1	M+S	1h				
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**Licence Professionnelle
MANAGEMENT ET GESTION DES
ORGANISATIONS**

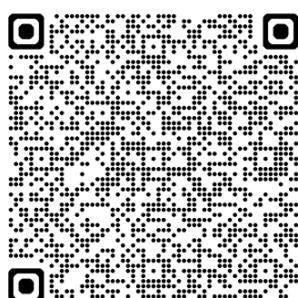
Parcours Management des PME-PMI

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : KEMMOE TCHOMTE Sylverin ; sylverin.kemmoe_tchomte@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Management des PME- PMI	KEMMOE TCHOMTE Sylverin	sylverin.kemmoe_tchomte@uca.fr

Contact en scolarité : TOURATON Elisabeth, elisabeth.touraton@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TP	NC

Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Les justificatifs d'absence aux évaluations continues sont identiques à ceux acceptés pour l'assiduité aux enseignements. Il en est de même pour la réserve des 4 jours d'absences autorisées sans justificatif (l'absence est considérée comme justifiée). (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Management des PME- PMI	Durée du stage comprise entre 12 et 16 semaines	A partir du 07/04/2026 de façon continue

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 Mai 2022.

Référent stage pour la formation : Sylverin KEMMOE TCHOMTE ; sylverin.kemmoe_tchomte@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours Management des PME-PMI				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 3	18	X	
B	UE 2, UE 4	21	X	
C	UE 5, UE 6	21	X	

Parcours Management des PME - PMI

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Enseignement général	9													
		EC 1 : Animation d'équipe et communication		2	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
		EC 2 : Informatique et Outils web		3	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
		EC 3 : Economie Générale		1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
		EC 4 : Anglais Professionnel		3	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
	B	UE 2 : Méthodes générales	12													
		EC 1 : Gestion de Projet Industriel		4	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
		EC 2 : Comptabilité d'entreprise		4	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
		EC 3 : Contrôle de Gestion		4	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
	A	UE 3 : Management Responsable & Commercial	9													
2		EC 1 : Management Responsable		3	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
		EC 2 : Management de l'Innovation et de la Qualité		3	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
		EC 3 : Droit & Aspects Juridiques		3	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
			30													
	B	UE 4 : Pilotage et Management Opérationnel de la PME - PMI	9													
		EC 1 : Fiscalité		1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
		EC 2 : Diagnostic Financier		1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
		EC 3 : Initiation à la Conception des Systèmes d'Information & Marketing digital		1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
		EC 4 : Analyse de marché		1	EvC	100%	2	E et/ou O		2	E et/ou O	1h	2	E et/ou O	1h	
		EC 5 : Economie d'entreprise		1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	

	EC 8 : Management Commercial		1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	EC 9 : Gestion de la PME		1	EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
C	UE 5 : Projet Tutoré	9												
	EC 1 : Projet Tutoré		9	EvC	100%	1	M et/ou S		1	M et/ou S		1	M	
C	UE 6 : Stage / Alternance	12												
	EC 1 : Stage / Alternance		12	EvC	100%	1	M et/ou S		1	M et/ou S		1	M	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

**Master Mention
COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Fabien Roux**

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 Parcours CCA	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
M2 Parcours CCA	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr

Contact en scolarité :

M1 et M2 Parcours CCA

Mylène Sedille

mylene.sedille@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p> <p>En cas d'absence injustifiée dans une matière évaluée en contrôle continu, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière concernée. L'appel en CM sera systématique en Master 2 et l'appel en CM se fera en Master 1 que dans les cours avec un effectif de moins de 60 étudiants.</p> <p>L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>

	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p> <p>L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TP	NC
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde chance. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p> <p>Les justificatifs d'absence aux évaluations continues sont identiques à ceux acceptés pour l'assiduité aux enseignements. Il en est de même pour la réserve des 4 jours d'absences autorisées sans justificatif (l'absence est considérée comme justifiée). (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

M1 parcours CCA	3 mois (*)	stage alterné selon calendrier de l'alternance ou stage de fin d'année à partir du lundi 30 mars 2026
M2 parcours CCA	3 mois	selon calendrier de l'alternance

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

*** En cas de mobilité au semestre 2, il est possible de réaliser un stage d'une durée minimale d'un mois à partir de jeudi 27 novembre 2025.**

Référent stage pour la formation : **Fabien Roux**; fabien.roux@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
SICA	UE 1 SICA 1, UE 1 SICA 2, UE 2 SICA 1	12	X	
CFG	UE 1 CFG 1, UE 1 CFG 2, UE 1 CFG 3, UE 2 CFG 1	15	X	
GREJF	UE 1 GREJF 1, UE 2 GREJF 1, UE 2 GREJF 2	12	X	
OML	UE 1 OML 1, UE 1 OML 2, UE 2 OML 1	9	X	
P	UE 2 P 1	12	X	

Bloc **SICA** (Système d'Information, Contrôle et Audit) - Bloc **CFG** (Comptabilité Finance et Gouvernance) - Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **P** (Professionnalisant)

Master 2 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
SICA	UE 3 SICA 1, UE 3 SICA 2, UE 4 SICA 1, UE 4 SICA 2	12	X	
CFG	UE 3 CFG 1, UE 3 CFG 2, UE 4 CFG 1, UE 4 CFG 2	21	X	
GREJF	UE 3 GREJF 1, UE 3 GREJF 2	9	X	
OML	UE 3 OML 1, UE 4 OML 1, UE 4 OML 2	9	X	
P	UE 4 P 1	9	X	

Bloc **SICA** (Système d'Information, Contrôle et Audit) - Bloc **CFG** (Comptabilité Finance et Gouvernance) - Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **P** (Professionnalisant)

MASTER 1 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
SICA		UE 1 SICA 1 Management et Système d'Information	3	3											
		Management des Systèmes d'Information		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 1 SICA 2 Management Organisationnel et Contrôle	6	6											
		Métiers du Contrôleur de Gestion		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Cours selon la modalité pédagogique :													
		Management Stratégique		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Strategic Management		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
1	CFG	UE 1 CFG 1 Finance	6	6											
		Diagnostic Economique et Financier		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Choix Investissement et Modes de Financement		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 1 CFG 2 Gouvernance d'Entreprise	3	3											
		Cours selon la modalité pédagogique :													
		Gouvernance d'Entreprise		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		Governance and Responsibility		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 1 CFG 3 Consolidation	3	3											
		Consolidation		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 1 OML 1 Langues	3	3											

	Anglais		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
OML	UE 1 OML 2 Outils Méthodologiques	3	3											
	Machine Learning et Programmation I		2	EvC	100%	2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)	1h
	Module d'Insertion Professionnelle		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
GREJF	UE 1 GREJF 1 Droit Pénal	3	3											
	Droit Pénal		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		30												
CFG	UE 2 CFG 1 Audit Finance	3	3											
	Principles of Financial Accounting		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Cours selon la modalité pédagogique :													
	Finance et Valeur		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Finance and Value		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Cours selon la modalité pédagogique :													
	Contrôle Interne et Audit		1	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	Audit		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
GREJF	UE 2 GREJF 1 Environnement Economique, Fiscal et Juridique	6	6											
	Fusion		2	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	Audit Social		2	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	Cours au choix :													
	Fiscalité d'Entreprise		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Ecological Economic		2	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	UE 2 GREJF 2 Ingénierie Sociétaire	3	3											
	Ingénierie Sociétaire		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
SICA	UE 2 SICA 1 Contrôle de Gestion et Système d'Information	3	3											
	Contrôle de Gestion et Stratégie		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Cours au choix :													
	Pratique d'un ERP		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Private Equity		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 2 OML 1 Séminaire de Recherche, Langues et Informatique	3	3											

OML	Anglais		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Introduction Informatique décisionnelle		1	EvC	100%	2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)	1h
	Séminaire de Recherche Appliquée		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
P	UE 2 P 1 Insertion Professionnelle	12	12											
	Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation ou Stage ou Mémoire		12	EvC	100%	2	M + S	30 minutes						
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

A (Machine) = Ordinateur

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
GREJF	GREJF	UE 3 GREJF 1 Ingénierie Sociétaire	6	6											
		Aspects Juridiques et Fiscaux des Groupes		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Gestion Juridique de la Pérennité de l'Entreprise		3	EvT	100%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 3 GREJF 2 Environnement Juridique, Social et Fiscal	3	3											
		Fusion		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
SICA	SICA	UE 3 SICA 1 Management Stratégique et Système d'Information	3	3											
		Audit des Systèmes d'Information		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 SICA 2 Contrôle de Gestion et Système d'Information	3	3											
		Processus, Contrôle de Gestion et Informatique Décisionnelle		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
3	CFG	UE 3 CFG 1 Consolidation	6	6											
		Consolidation		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Normes IFRS		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 3 CFG 2 Audit Finance	6	6											
		Diagnostic Financier Approfondi		2	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		International Accounting		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Cours au choix :													
		Financial Auditing and Fraud (en anglais)		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Competitive Intelligence and Political Risk Analysis (en anglais)		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h

	OML	UE 3 OML 1 Langues	3	3											
		Anglais		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
			30												
	CFG	UE 4 CFG 1 Consolidation	3	3											
		Gestion de Trésorerie et Pratique des Logiciels		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Pratique des IFRS		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 CFG 2 Audit Finance	6	6											
		Ethique et Performance Extra-financière		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		Information comptable, financière et Reporting Extra financier		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Pratique de l'Evaluation et Ingénierie Financière		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
4	SICA	UE 4 SICA 1 Data analysis, Audit et Système d'Information	3	3											
		Data analysis et Pratique du Progiciel Intégré SAP ou NetSuite		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 SICA 2 Contrôle interne et Audit	3	3											
		Contrôle Interne et Audit		3	EvT	100%	1	E	2h				1	E	1h
	OML	UE 4 OML 1 Séminaire de Recherche	3	3											
		Méthodologie du Mémoire Universitaire		3	EvC	100%	2	M + S 45 minutes		1	M + S 45 minutes		1	M + S 45 minutes	
		UE 4 OML 2 Langues et Synthèse	3	3											
		Anglais		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Cours au choix :													
		Fiscalité Locale Directe		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	P	Comptabilité, Contrôle et Secteur Public		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 P 1 Insertion Professionnelle	9	9											
		Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation ou Stage		9	EvC	100%	2	M + S	30 minutes						
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

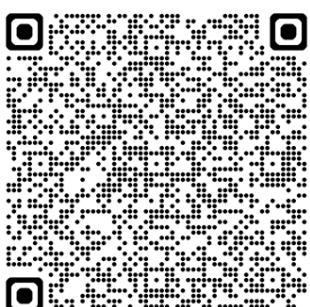
**Qualification complémentaire "Initiation à
la recherche"**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est un programme optionnel de 111h proposé aux étudiants en master 2 l'IAE (Formation initiale) ou déjà titulaires d'un master (Formation continue).

Responsable Pédagogique de la formation : MARD Yves ; yves.mard@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
	MARD Yves	yves.mard@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille d'émargement à chaque séance de cours. Néanmoins pas de sanction en cas d'absence
Assiduité aux TD	Nc
Assiduité aux TP	Nc
Accès à la salle d'examen	Pas d'épreuve écrite. L'évaluation se fait sur la base de deux présentations orales (une présentation d'article et un mémoire de recherche)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Aucune absence autorisée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

MODALITÉS DE COMPENSATION

Modalités de compensation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		12	X	
B		18	X	

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	A	UE 1 : Fondamentaux de la recherche													
		UE 2 : Courants de recherche en Sciences de Gestion													
	B	UE 3 : Projet de thèse		12	EvC	100	1	présentation orale du projet de thèse	1h	1	0	1H			
		UE 4 : Pratique de la recherche													
		UE 5 : Méthodes de recherche qualitatives													
B	B	UE 6 : Méthodes de recherche quantitatives													
		UE 7: Méthodes de recherche quantitatives		18	EvC	100	1	Mémoire + Soutenance Orale	1h	1	0	1H			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les cours sont évalués de la façon suivante : 1) Bloc A : le candidat présente un projet de thèse, lors d'un oral devant un jury. Une note commune au projet écrit et à la soutenance est attribuée. 2) Bloc B : le candidat rédige un mémoire de recherche et le soutient lors d'un oral devant un jury. Une note commune au mémoire et à la soutenance est attribuée. La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

Master mention Finance

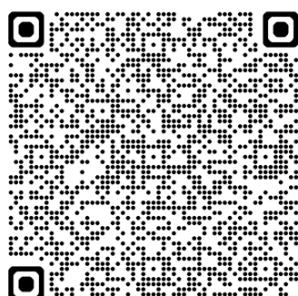
Parcours 1 : Conformité et Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers
Parcours 2 : International Audit and Corporate Finance
Parcours 3 : Marchés Financiers

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Fabien Roux**

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 Finance parcours CMRJF	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
M2 Finance parcours CMRJF	Benoit Raynaud	benoit.raynaud@uca.fr
M1 Finance parcours IACF	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
M2 Finance parcours IACF	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
M1 Finance parcours MF	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
M2 Finance parcours MF	Katerina Straznicka	Katerina.STRAZNICKA@uca.fr

Contact en scolarité :

M1 Finance pour tous les parcours	Cindy Caruelle	cindy.caruelle@uca.fr
M2 Finance parcours CMRJF et MF	Cindy Caruelle	cindy.caruelle@uca.fr
M2 Finance parcours IACF	Mylène Sedille Anais ANDRODIAS	mylene.sedille@uca.fr Anais.ANDRODIAS@uca.fr pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p> <p>En cas d'absence injustifiée dans une matière évaluée en contrôle continu, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière concernée. L'appel en CM sera systématique en Master 2 et l'appel en CM se fera en Master 1 que dans les cours avec un effectif de moins de 60 étudiants.</p> <p>L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
-------------------------	---

Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p> <p>L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TP	NC
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde chance. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p> <p>Les justificatifs d'absence aux évaluations continues sont identiques à ceux acceptés pour l'assiduité aux enseignements. Il en est de même pour la réserve des 4 jours d'absences autorisées sans justificatif (l'absence est considérée comme justifiée).</p>

Stages			
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période	
M1 Finance pour tous les parcours	3 mois (*)	à partir du 2/03/2026	
M2 Finance parcours CMRJF	3 mois	selon calendrier de l'alternance	
M2 Finance parcours MF	5 mois à 6 mois - 110 à 132 jours	à partir du 1/12/2025 selon le calendrier de l'alternance	

M2 Finance parcours IACF	3 mois (**)	soit à partir 01/09/2025 soit stage alterné selon calendrier de l'alternance ou stage de fin d'année à partir du lundi 30 mars 2026
--------------------------	-------------	---

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 Mai 2022.

* En cas de mobilité au semestre 2 dans le parcours CMRJF, il est possible de réaliser un stage d'une durée minimale d'un mois à partir de jeudi 27 novembre 2025.

(**) Il est possible pour les étudiants en mobilité sortante dans le parcours International Audit and Corporate Finance de réaliser la mobilité d'enseignement au semestre 4 au lieu du semestre 3 et de faire un stage de 3 à 6 mois au semestre 3 au lieu du semestre 4.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Contrôle Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers (CMRJF)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
FG	UE 1 FG 1, UE 1 FG 2, UE 2 FG 1, UE 2 FG 2	21	X	
GREJF	UE 1 GREJF 1, UE 1 GREJF 2, UE 2 GREJF 1, UE 2 GREJF 2	18	X	
OML	UE 1 OML 1, UE 1 OML 2, UE 2 OML 1	9	X	
P	UE 2 P 1	12	X	

Bloc **FG** (Finance et Gouvernance) - Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **P** (Professionnalisant)

Master 2 - Parcours Contrôle Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers (CMRJF)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
GREJF	UE 3 GREJF 1 b, UE 4 GREJF 1 b	15	X	
OML	UE 3 OML 1 b, UE 4 OML 1 b	9	X	
EC	UE 3 EC 1 b, UE 4 EC 1 b, UE 4 EC 2 b	27	X	
P	UE 4 P 1 b	9	X	

Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **EC** (Expert en Conformité) - Bloc **P** (Professionnalisant)

Master 1 - Parcours International Audit and Corporate Finance (IACF)

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
EFG	UE 1 EFG 1 c et UE 1 EFG 2 c ou UE 1 EFG 3 c et UE 1 EFG 4 c, UE 2 EFG 1 c, UE 2 EFG 2 c ou UE 2 EFG 3 c	27	X	
EFR	UE 1 EFR 1 c, UE 1 EFR 2 c, UE 2 EFR 1 c, UE 2 EFR 2 c	18	X	
ML	UE 1 ML 1 c, UE 2 ML 1 c	15	X	

Bloc **EFG** (Economics, Finance and Governance) - Bloc **EFR** (Economic and Financial Risks) - Bloc **ML** (Methods and Linguistics)

Master 2 - Parcours International Audit and Corporate Finance (IACF avec stage 3-5 mois)

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
EFG	UE 3 EFG 1 et UE 3 EFG 2 ou UE 3 EFG 3 et UE 3 EFG 4, UE 4 EFG 1	21	X	
EFR	UE 3 EFR 1, UE 3 EFR 2, UE 4 EFR 1	18	X	
ML	UE 3 ML 1 et UE 3 ML 2 ou UE 3 ML 3 et UE 3 ML 4	6	X	
R	UE 4 R 1	15	X	

Bloc **EFG** (Economics, Finance and Governance) - Bloc **EFR** (Economic and Financial Risks) - Bloc **ML** (Methods and Linguistics) - Bloc **R** (Relationship)

Master 2 - Parcours International Audit and Corporate Finance (IACF avec stage 6 mois)

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
EFG	UE 3 EFG 1 et UE 3 EFG 2 ou UE 3 EFG 3 et UE 3 EFG 4	12	X	
EFR	UE 3 EFR 1, UE 3 EFR 2	12	X	
ML	UE 3 ML 1 et UE 3 ML 2 ou UE 3 ML 3 et UE 3 ML 4	6	X	
R	UE 4 R 2	30	X	

Bloc **EFG** (Economics, Finance and Governance) - Bloc **EFR** (Economic and Financial Risks) - Bloc **ML** (Methods and Linguistics) - Bloc **R** (Relationship)

Master 2 - Parcours International Audit and Corporate Finance (IACF avec apprentissage)

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
EFG	UE 3 EFG 3 et UE 3 EFG 4, UE 4 EFG 1, UE 4 EFG 2	24	X	
EFR	UE 3 EFR 1, UE 3 EFR 2, UE 4 EFR 1	18	X	
ML	UE 3 ML 3 et UE 3 ML 4, UE 4 ML 1	9	X	
R	UE 4 R 3	9	X	

Bloc **EFG** (Economics, Finance and Governance) - Bloc **EFR** (Economic and Financial Risks) - Bloc **ML** (Methods and Linguistics) - Bloc **R** (Relationship)

Master 1 - Parcours Marchés Financiers (MF)

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
FG	UE 1 FG 1, UE 2 FG 1, UE 2 FG 2	18	X	
GREJF	UE 1 GREJF 1, UE 1 GREJF 2, UE 2 GREJF 1	21	X	
OML	UE 1 OML 1 , UE 1 OML 2, UE 2 OML 1	9	X	
P	UE 2 P 1	12	X	

Bloc **FG** (Finance et Gouvernance) - Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **P** (Professionnalisant)

Master 2 - Parcours Marchés Financiers (MF)

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
FG	UE 3 FG 1 d, UE 3 FG 2 d	6	X	
GREJF	UE 3 GREJF 1 d, UE 3 GREJF 2 d, UE 4 GREJF 1 d	9	X	
OML	UE 3 OML 1 d, UE 4 OML 1 d	6	X	
GPI	UE 3 GPI 1 d, UE 3 GPI 2 d , UE 4 GPI 1 d, UE 4 GPI 2 d	30	X	
P	UE 4 P 1 d	9	X	

Bloc **FG** (Finance et Gouvernance) - Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **GPI** (Gestion de Portefeuille et Investissements) - Bloc **P** (Professionnalisant)

MASTER 1 - Parcours Conformité et Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exa			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôl e	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	FG	UE 1 FG 1 Finance	9	9											
		Diagnostic Economique et Financier		4,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Choix Investissement et Modes de Financement		4,5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 1 FG 2 Gouvernance d'Entreprise	3	3											
	GREJF	Gouvernance d'Entreprise		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 1 GREJF 1 Environnement Financier	3	3											
	GREJF	Marchés d'Actifs		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 1 GREJF 2 Environnement Economique et Juridique	9	9											
		Conformité et Risques		4	EvT		1	E	2h				1	E	1h
OML	GREJF	Droit Pénal		2,5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		Déontologie Professionnelle et Ethique		2,5	EvC	100%	2	E ou 0		1	M		1	M	
	OML	UE 1 OML 1 Langues	3	3											
		Anglais		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
		UE 1 OML 2 Outils Méthodologiques	3	3											
		Module d'Insertion Professionnelle		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Machine Learning et Programmation I		2	EvC	100%	2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)	1h
			30												
FG	FG	UE 2 FG 1 Informatique et Finance	6	6											
		Finance et Valeur		4	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	FG	Machine Learning et Programmation II		2	EvC	100%	2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)	1h
		UE 2 FG 2 Audit Finance	3	3											

	Contrôle Interne et Audit		1,5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	Économie Bancaire et de l'Assurance		1,5	EvC	100%	2	E ou O		1	M		1	M	
2 GREJF	UE 2 GREJF 1 Environnement Economique, Fiscal et Juridique	3	3											
	Droit des Entreprises en Difficulté (CMRJF)		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 2 GREJF 2 Ingénierie Sociétaire	3	3											
	Ingénierie Sociétaire		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
OML	UE 2 OML 1 Séminaire de Recherche et Langues	3	3											
	Séminaires de Recherche Appliquée		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Anglais		2	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
P	UE 2 P 1 Insertion Professionnelle	12	12											
	Stage en Entreprise ou Mémoire		12	EvC	100%	2	M + S	30 minutes						
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 - Parcours International Audit and Corporate Finance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

57 crédits pour le parcours EF

54 crédits

pour le parcours AA

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1	EFR	UE 1 EFR 1 Finance	9	9										
		Financial Audit		4,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E
		Investment and Financing Methods		4,5	EvT		1	E	2h				1	E
		UE 1 EFR 2 Governance	3	3										
		Governance		3	EvT		1	E	2h				1	E
	EFG	Au choix : Parcours Economic Finance (UE 1 EFG 1 et UE 1 EFG 2) ou Parcours Audit Accounting (UE 1 EFG 3 et UE 1 EFG 4)												
		UE 1 EFG 1 Financial Environment	3	3										
		Assets Market		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E
		UE 1 EFG 2 Economic and legal environment	9	9										
		Compliance and Risks		4	EvT		1	E	2h				1	E
	ML	Financial Engineering and Value		5	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E
		UE 1 EFG 3 Consolidation and Criminal Law	6	6										
		Consolidation		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E
		Criminal Law		3	EvC	100%	2	E ou 0		1	E	1h	1	E
		UE 1 EFG 4 Control and Information System	6	6										
	ML	Information System Management		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E
		Managerial Accounting		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E
		UE 1 ML 1 Methods	6	6										
	ML	Machine Learning et Programming I		3	EvC	100%	2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)
		Professional Deontology and Ethics		3	EvC	100%	2	E ou 0		1	M		1	M



Au choix : Parcours Economic Finance (UE 2 EFR 1) ou Parcours Audit Accounting (UE 2 EFR 2)														
EFR	UE 2 EFR 1 Financial Market	6	6											
	Financial Reporting & Wealth Management et Case Study - Asset Allocation Niveau I		3	EvT		1	E	2h			1	E	1h	
	Quantitative Finance		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 2 EFR 2 Audit	6	6											
	Principles of Financial Accounting		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
EFG	Internal Control and Audit		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 2 EFG 1 Legal Environment	12	12											
	Corporate Engineering		3	EvT		1	E	2h			1	E	1h	
	Fusion		3	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	1h
	Social Audit		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
2	Corporate Taxation		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Choice of: option Economic Finance (UE 2 EFG 2) or option Audit Accounting option (UE 2 EFG 3)													
	UE 2 EFG 2 Economic Environment	3	3											
	Banking and Insurance Economics		3	EvC	100%	2	E		1	E ou O	1h	1	E	1h
	UE 2 EFG 3 Management Control and Information System	3	3											
ML	Managerial Accounting and Strategy		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 2 ML 1 Methods	9	9											
	Applied Research Seminar		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Machine Learning et Programmation II		3	EvC	100%	2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)	1h
	ERP Practice		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 - Parcours Marchés Financiers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	FG	UE 1 FG 1 Finance	9	9											
		Diagnostic Economique et Financier		4,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Choix Investissement et Modes de Financement		4,5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	GREJF	UE 1 GREJF 1 Environnement Financier	3	3											
		Marchés d'Actifs		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 1 GREJF 2 Environnement Economique et Juridique	12	12											
	OML	Conformité et Risques		4	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		Modes de détention de l'Epargne		4	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		Ingénierie Financière et Valeur		4	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
2	FG	UE 1 OML 1 Langues	3	3											
		Anglais		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
		UE 1 OML 2 Outils Méthodologiques	3	3											
		Module d'Insertion Professionnelle		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Machine Learning et Programmation I		2	EvC	100%	2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)	1h
	GREJF		30												
		UE 2 FG 1 Informatique et Finance	6	6											
		Finance et Valeur		4	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Machine Learning et Programmation II		2	EvC	100%	2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)	1h
	GREJF	UE 2 FG 2 Audit Finance	3	3											
		Gestion de Portefeuille		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 2 GREJF 1 Environnement Economique, Fiscal et Juridique	6	6											
		Finance Quantitative		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Fiscalité de l'Epargne		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 2 OML 1 Séminaire de Recherche et Langues	3	3											

OML	Séminaires de Recherche Appliquée		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Anglais		2	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
P	UE 2 P 1 Insertion Professionnelle	12	12											
	Stage en Entreprise ou Mémoire		12	EvC	100%	2	M + S	30 minutes						
		30												

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours Conformité et Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
3	GREJF	UE 3 GREJF 1 b Fondamentaux Juridiques et Réglementaires	12	12										
		Droit des Marchés Financiers		4	EvC	100%	2	E et /ou 0		1	M		1	M
		Fondements de la Réglementation Bancaire et de l'Assurance		4	EvC	100%	2	E et /ou 0		1	M		1	M
		Défaillances Bancaires et Financières		4	EvC	100%	2	E et /ou 0		1	M		1	M
	EC	UE 3 EC 1 b Fondamentaux Economiques et Financiers	12	12										
		Principes de la Gestion des Risques		4	EvC	100%	2	E et /ou 0		1	M		1	M
		Théories Economiques des Crimes Financiers		4	EvC	100%	2	E et /ou 0		1	M		1	M
	OML	UE 3 OML 1 b Approches transversales	6	6										
		Responsabilité Sociale de l'Entreprise		3	EvC	100%	2	E et /ou 0		1	M		1	M
		Business and Compliance		3	EvC	100%	2	E et /ou 0		1	M		1	M ou O
			30											
4	GREJF	UE 4 GREJF 1 b Environnement Economique, Juridique et Financier	3	3	EvC	100%	2	E ou O		1	M		1	M
		Introduction à la Conformité, au Contrôle Interne et au risque de fraude												
		Le cadre législatif et réglementaire de la Conformité												
		Les Réformes Bâle II, Bâle III : Contexte, Contenu et Conséquences												
		Certification AMF												
	EC	UE 4 EC 1 b Conformité et Contrôle Interne	6	6										
		La fonction Conformité dans la Banque		3	EvT		1	E	3h				1	M
		Reporting en matière de Conformité		3	EvT		1	E	3h				1	M
		UE 4 EC 2 b Gestion des Risques	9	9										

	Expertise dans la Prévention du Risque de Non-Conformité		5	EvT		1	E	3h				1	M	
	Surveillance des Risques de Non-Conformité		4	EvT		1	E	3h				1	M	
OML	UE 4 OML 1 b Méthodologie	3	3											
	Méthodologie du Mémoire Universitaire		3	EvC	100%	2	M + S	45 mn	1	M + S	45 mn	1	M	
P	UE 4 P 1 b Insertion Professionnelle	9	9											
	Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation ou Stage		9	EvC	100%	2	M + S	30 mn						
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours International Audit and Corporate Finance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

57 crédits pour le parcours EF

60 crédits pour le parcours AA

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EVC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
EFR		UE 3 EFR 1 International Finance and Business	6	6											
		Competitive Intelligence and Political Risk Analysis		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Financial Auditing and Compliance		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Audit Financial Games		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 EFR 2 International Economics and Finance	6	6											
		Finance and Value		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Financial Market		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
EFG		Au choix : Parcours Economic Finance (UE 3 EFG 1 et UE 3 EFG 2) ou Parcours Audit Accounting (UE 3 EFG 3 et UE EFG 4)													
		UE 3 EFG 1 International Economics	6	6											
		Macroeconomics		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		Microeconomics		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 3 EFG 2 International Finance	6	6											
		Financial Economics		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
		Theory of finance		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 3 EFG 3 International Audit	6	6											
		Audit		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Governance and Responsibility		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 3 EFG 4 International Accounting	6	6											
		Accounting and Financial Reporting under IFRS		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		International Accounting		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
3		Au choix : Parcours Economic Finance (UE 3 ML1 et UE 3 ML 2) ou Parcours Audit Accounting (UE 3 ML 3 et UE 3 ML 4)													
		UE 3 ML 1 Quantitative Finance	3	3											
		Economic Policy and Exchange Rate		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 ML 2 Methods and Language	3	3											
		One Elective course among the following list :													
		Statistical Inference		3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		Languages include :		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
		Business English		2											

ML	French as foreign language		1												
	UE 3 ML 3 Governance in Microfinance Institutions	3	3												
	Governance and Social Responsibility in Microfinance Institutions		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	UE 3 ML 4 Business Culture	3	3												
	One Elective course among the following list :														
	Strategic Management		3	EvC	100%	1	M		1	M		1	M		
	Languages include :		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h	
	Business English		2												
	French as foreign language		1												
		30													
	Au choix : Parcours Economic Finance ou Parcours Audit Accounting avec un stage 3 à 5 mois à partir de début avril (UE 4 EFG 1, UE 4 EFR 1 et UE 4 R 1) ou Parcours Economic Finance ou Parcours Audit Accounting avec un stage 6 mois à partir de début janvier (UE 4 R 2) ou Parcours Audit Accounting en alternance (UE 4 EFG 1, UE 4 EFG 2, UE 4 EFR 1, UE 4 ML 1 et UE 4 R 3)														
	UE au choix en fonction du parcours :														
EFG	UE 4 EFG 1 : Corporate Finance	9	9												
	Entrepreneurial Finance		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	Private Equity		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	Advanced Corporate Finance		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	Business English		1	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h	
	UE 4 EFG 2 : Study cases	3	3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	Comptabilité Audit		1,5												
	Gestion Juridique		1,5												
	UE 4 EFR 1 : Sustainability & Analysis	6	6												
4	EFR	Sustainable Finance		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Ecological Economic		2	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
	Data Analysis		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	ML	UE 4 ML 1 Methods	3	3											
	R	Research Project		3	EvC	100%	2	M + S	45 mn	2	M + S	45 mn	1	M	
	R	UE 4 R 1 Internship and Training or research project	15	15											
	R	Internship and Training or research project		15	EvC	100%	2	M + S	45 mn	2	M + S	45 mn	1	M	
	R	UE 4 R 2 Internship and Training or research project	30	30											
	R	Internship and Training or research project		30	EvC	100%	2	M + S	45 mn	2	M + S	45 mn	1	M	
R	UE 4 R 3 Internship and Training	9	9												
	Internship and Training or Apprentissage		9	EvC	100%	2	M + S	45 mn	2	M + S	45 mn	1	M		

30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours Marchés Financiers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	FG	UE 3 FG 1 d Analyse Financière	3	3											
		Analyse Financière		3	EvC		2	O ou M		1	M		1	M	
		UE 3 FG 2 d Finance Theory	3	3											
		Finance Theory		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	GREJF	UE 3 GREJF 1 d Macroéconomie Financière	3	3											
		Macroéconomie Financière		3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		UE 3 GREJF 2 d Environnement Juridique	3	3											
		Environnement Juridique		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
P1	GPI	UE 3 GPI 1 d Finance Quantitative I	6	6											
		Instruments Dérivés I		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		Outils pour la Finance de Marché I		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 GPI 2 d Gestion d'Actifs I	9	9											
		Gestion de Portefeuille		3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		Gestion Obligataire		3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		Gestion OPCVM fictif I		3	EvC		2	O ou M		1	M		1	M	
		UE 3 OML 1 d - Méthodologie I	3	3											
P2	OML	Méthodologie de la Recherche		2	EvC		2	O ou E		1	O	1h	1	O	1h
		Préparation aux Entretiens de Recrutement		1	EvC		2	O ou E		1	M		1	M	
			30												
	UE 4 GREJF 1 d Gestion des Risques et ALM	3	3												
P2	GREJF	Gestion des Risques		1	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		Gestion Actif Passif et Trésorerie		2	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		UE 4 GPI 1 d Finance Quantitative II	6	6											
		Instruments Dérivés II		3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		Outils pour la Finance de Marché II		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 GPI 2 d Gestion d'Actifs II	9	9											

4	G	Gestion OPCVM fictif II		3	EvC		2	O ou M		1	M		1	M	
		Gestion de Portefeuille		3	EvT		1	E	1,5h	1	E		1	E	1h
		Sustainable Finance		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	
		Séminaires en Finance de Marché :		2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	LMO	UE 4 OML 1 d Méthodologie II	3	3											
	O	Mémoire de Spécialité		3	EvC		2	M + S	45 mn	1	M + S	45 mn	1	M + S	45 mn
	A	UE 4 P 1 d Stage	9	9											
		Alternance de 12 mois ou stage alterné		9	EvC		2	M + S	45 mn						
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

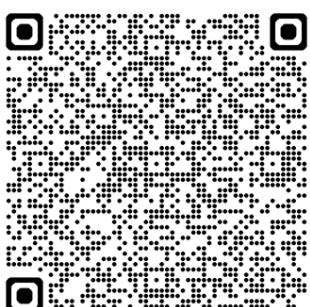
**Qualification complémentaire "Initiation à
la recherche"**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est un programme optionnel de 111h proposé aux étudiants en master 2 l'IAE (Formation initiale) ou déjà titulaires d'un master (Formation continue).

Responsable Pédagogique de la formation : MARD Yves ; yves.mard@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
	MARD Yves	yves.mard@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille d'émargement à chaque séance de cours. Néanmoins pas de sanction en cas d'absence
Assiduité aux TD	Nc
Assiduité aux TP	Nc
Accès à la salle d'examen	Pas d'épreuve écrite. L'évaluation se fait sur la base de deux présentations orales (une présentation d'article et un mémoire de recherche)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Aucune absence autorisée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

MODALITÉS DE COMPENSATION

Modalités de compensation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		12	X	
B		18	X	

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	A	UE 1 : Fondamentaux de la recherche													
		UE 2 : Courants de recherche en Sciences de Gestion													
	B	UE 3 : Projet de thèse		12	EvC	100	1	présentation orale du projet de thèse	1h	1	0	1H			
		UE 4 : Pratique de la recherche													
		UE 5 : Méthodes de recherche qualitatives													
B	B	UE 6 : Méthodes de recherche quantitatives													
		UE 7: Méthodes de recherche quantitatives		18	EvC	100	1	Mémoire + Soutenance Orale	1h	1	0	1H			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les cours sont évalués de la façon suivante : 1) Bloc A : le candidat présente un projet de thèse, lors d'un oral devant un jury. Une note commune au projet écrit et à la soutenance est attribuée. 2) Bloc B : le candidat rédige un mémoire de recherche et le soutient lors d'un oral devant un jury. Une note commune au mémoire et à la soutenance est attribuée. La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

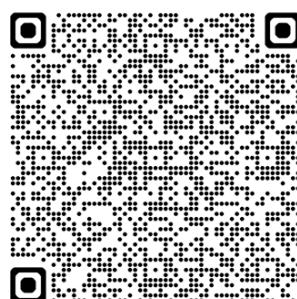
**Master Mention
GESTION DE PATRIMOINE**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsables Pédagogiques de la mention Gestion de patrimoine : GOMES Mathieu et TIXIER Lionel ; mathieu.gomes@uca.fr / lionel.tixier@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Master 1 parcours Gestion de Patrimoine	TIXIER Lionel	lionel.tixier@uca.fr
Master 2 parcours Gestion de Patrimoine	GOMES Mathieu	mathieu.gomes@uca.fr

Contact en scolarité : ITIER Aude ; aude.itier@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent. Aucun retard non justifié n'est possible.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p> <p>L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p> <p>L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TP	NC

Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure. Aucune absence autorisée.</p>
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Aucune absence autorisée.</p> <p>Les justificatifs d'absence aux évaluations continues sont identiques à ceux acceptés pour l'assiduité aux enseignements. Il en est de même pour la réserve des 4 jours d'absences autorisées sans justificatif (l'absence est considérée comme justifiée). (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 Gestion de Patrimoine	3 mois	à partir du 30/03/2026
M2 Gestion de patrimoine	3 mois - 66 jours ouvrés	selon calendrier de l'alternance

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

M1 et M2 Gestion de Patrimoine

Mathieu GOMES

Lionel TIXIER

mathieu.gomes@uca.fr

lionel.tixier@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - GESTION de PATRIMOINE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Finance	UE 1 FG 1, UE 1 FG 2, UE 2 FG 1, UE 2 FG 2	21	X	
Bloc Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers	UE 1 GREJF 1, UE 1 GREJF 2, UE 2 GREJF 1, UE 2 GREJF 2	18	X	
Bloc Outils Méthodologiques et Langues	UE 1 OML 1 , UE 1 OML 2, UE 2 OML 1	9	X	
Bloc professionnalisa	UE 2 P 1	12		X

Master 2 GESTION DE PATRIMOINE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc finance	UE 1, UE 2	12	X	
Bloc Gestion des risques économiques, juridiques et financiers	UE 3, UE 4 et UE 5	18	X	
Bloc expert en gestion de patrimoine	UE 6, UE 7 et UE 8	15		X
Bloc Outils méthodologiques et Langues	UE 9, UE 10	6	X	
Bloc professionnalisa	UE 11	9		X

MASTER 1 GESTION DE PATRIMOINE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Bloc Finance et Gouvernance													
1	FG	UE 1 FG 1 Finance	9												
		Diagnostic Economique et Financier	4,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		Choix Investissement et Modes de Financement	4,5	Evt		1	E	2h				1	E	1h	
		UE 1 FG 2 Gouvernance d'Entreprise	3												
1	GREJF	Gouvernance d'Entreprise	3	Evt		1	E	2h				1	E	1h	
		Bloc Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers													
		UE 1 GREJF 1 Environnement Financier	3												
		Marchés d'Actifs	3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 1 GREJF 2 Environnement Economique et Juridique	9												
		Conformité et Risques	4	Evt		1	E	2h				1	E	1h	
		Modes de détention de l'épargne	5	Evt		1	E	2h				1	E	1h	
1	OML	Bloc Outils Méthodologiques et Langues													
		UE 1 OML 1 Langues	3												
		Anglais			EvC	100%	2	O ou E (*)		1	E	1h	1	O ou E	30 mn (O) ou 1h (E)
		UE 1 OML 2 Outils Méthodologiques	3												
		Module d'Insertion Professionnelle	3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
			30												

		Bloc Finance et Gouvernance											
FG	UE 2 FG 1 Informatique et Finance	6	6										
	Finance et Valeur		4	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E
	Informatique et Modélisation		2	EvC	100%	2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)
	UE 2 FG 2 Audit Finance	3	3										
	Gestion de Portefeuille		3	Evt		1	E	2h				1	E
Bloc Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers													
GREJF	UE 2 GREJF 1 Environnement Economique, Fiscal et Juridique	3	3										
	Fiscalité de l'épargne		3	Evt		1	E	2h				1	E
	UE 2 GREJF 2 Ingénierie Sociétaire	3	3										
Ingénierie Sociétaire													
Bloc Outils Méthodologiques et Langues													
OML	UE 2 OML 1 Sém de Rech et Langues	3	3										
	Séminaires de Recherche Appliquée		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E
	Principles of Economics		1	EVt		1	E	2h				1	E
Principes généraux du droit de la famille													
Bloc Professionnaliser													
P	UE 2 P 1 Insertion Professionnelle	12	12										
	Stage professionnel		12	EvC	100%	2	M+S	30 min				2	M+S
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

(*) La nature de l'épreuve E ou O sera précisé aux étudiants ainsi que la durée par l'enseignant

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 GESTION DE PATRIMOINE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	FG	Bloc Finance													
		UE 1 Marchés des actifs	6	6	Evt		1	E	1,5h				1	E ou O	1h
		<i>Analyse économique des marchés d'actifs</i>													
		<i>Marché des actifs (actions et obligations)</i>													
		UE 2 Fondements économiques et financiers de la gestion de patrimoine	6	6	Evt		1	E	1,5h				1	E ou O	1h
		<i>Assurance vie : aspects économiques et financiers</i>													
		<i>Allocation d'actifs: Aspects théoriques et pratiques</i>													
		Bloc Gestion des risques économiques, juridiques et financiers													
		UE 3 Gestion civile du patrimoine	9	9	Evt		1	E	3h				1	E ou O	1h
		<i>LES MESURES DE PROTECTION DE LA FAMILLE</i>													
GREJF	GREJF	<i>Protection de l'être aimé: Aspects théoriques et pratiques</i>													
		<i>Protection de l'incapable: Aspects théoriques et pratiques</i>													
		<i>L'indivision</i>													
		<i>LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE</i>													
		<i>Des libéralités aux successions</i>													
		<i>ETUDE DE CAS: PROTECTION ET TRANSMISSION DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</i>													
		UE 4 Ingénierie patrimoniale-1	3	3	Evt		1	E	3h				1	E ou O	1h
		<i>EVALUATION DES PARAMETRES PATRIMONIAUX</i>													
		<i>L'ASSURANCE-VIE : aspects juridiques</i>													
		UE 5 Patrimoine et fiscalité	6	6	Evt		1	E	3h				1	E ou O	1h
		<i>GRANDS PRINCIPES DE FISCALITE DIRECTE</i>													
		<i>OPTIMISATION FISCALE</i>													
		<i>Gestion fiscale du patrimoine (revenus fonciers + IR Pratique)</i>													
		<i>Impôts du patrimoine (IFI et droits de successions)</i>													
			30												

	Bloc Expert en Gestion de Patrimoine													
EGP	UE 6 Stratégies patrimoniales	3	3	Evt		1	E	3h				1	E ou O	1h
	<i>FORMALISATION DES STRATEGIES</i>													
	<i>Stratégies patrimoniales et immobilières : études de cas</i>													
	OUTILS ET STRATEGIES D'OPTIMISATION													
	<i>Le démembrement de propriété</i>													
	<i>Les sociétés civiles</i>													
	UE 7 Gestion patrimoniale du chef d'entreprise	3	3	Evt		1	E	3h				1	E ou O	1h
	<i>Préparation de la retraite (droits sociaux de la retraite et Stocks options, actions gratuites)</i>													
	<i>La transmission d'entreprise (à titre gratuit et à titre onéreux)</i>													
4	UE 8 Ingénierie patrimoniale-2 : schémas d'optimisation - avantages et inconvénients	9	9	Evt	100%	1	E	4h				1	E	4h
	<i>Etudes de cas de synthèse</i>													
	Bloc Outils méthodologiques et Langues													
	UE 9 Méthodologie de la gestion de patrimoine	3	3	Evc	100%	2	M+S		2	M+S				M+S
	LE METIER DE CONSEILLER PATRIMONIAL													
	<i>Méthodologie du conseil patrimonial</i>													
	<i>Règles déontologiques du conseil patrimonial</i>													
	<i>Mise en situation commerciale</i>													
	METHODOLOGIE DU CONSEIL ET DE LA RECHERCHE													
OML	<i>Méthodologie de la recherche : sources, méthodologie et règles du mémoire</i>													
	<i>Valorisation de la recherche</i>													
	UE 10 Méthodologie et Langue	3	3	Evc	100%	2	E		1	E	1	1	E	1
	ANGLAIS FINANCIER													
	<i>Case study-asset allocation Niveau II</i>													
	<i>ETUDE DE CAS ASSET ALLOCATION II</i>													
	Bloc professionnalisation													
	UE 11 PROFESSIONNALISATION	9	9	Evc	100%	2	M+S							M
	<i>Apprentissage ou Professionnalisation ou Stage de 3 à 6 mois</i>													
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les évaluations sont par UE, les détails du programme sous l'UE sont donnés à titre indicatif

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

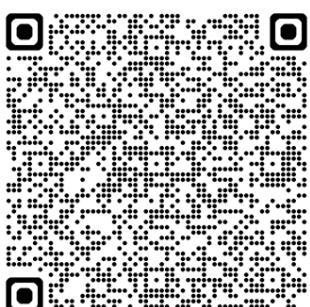
**Qualification complémentaire "Initiation à
la recherche"**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est un programme optionnel de 111h proposé aux étudiants en master 2 l'IAE (Formation initiale) ou déjà titulaires d'un master (Formation continue).

Responsable Pédagogique de la formation : MARD Yves ; yves.mard@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
	MARD Yves	yves.mard@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille d'émargement à chaque séance de cours. Néanmoins pas de sanction en cas d'absence
Assiduité aux TD	Nc
Assiduité aux TP	Nc
Accès à la salle d'examen	Pas d'épreuve écrite. L'évaluation se fait sur la base de deux présentations orales (une présentation d'article et un mémoire de recherche)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Aucune absence autorisée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

MODALITÉS DE COMPENSATION

Modalités de compensation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		12	X	
B		18	X	

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	A	UE 1 : Fondamentaux de la recherche													
		UE 2 : Courants de recherche en Sciences de Gestion													
	B	UE 3 : Projet de thèse		12	EvC	100	1	présentation orale du projet de thèse	1h	1	0	1H			
		UE 4 : Pratique de la recherche													
		UE 5 : Méthodes de recherche qualitatives													
B	B	UE 6 : Méthodes de recherche quantitatives													
		UE 7: Méthodes de recherche quantitatives		18	EvC	100	1	Mémoire + Soutenance Orale	1h	1	0	1H			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les cours sont évalués de la façon suivante : 1) Bloc A : le candidat présente un projet de thèse, lors d'un oral devant un jury. Une note commune au projet écrit et à la soutenance est attribuée. 2) Bloc B : le candidat rédige un mémoire de recherche et le soutient lors d'un oral devant un jury. Une note commune au mémoire et à la soutenance est attribuée. La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

**Master Mention
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Pierre Chaudat Maitre de Conférences HDR

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 et M2 Gestion des Ressources Humaines	CHAUDAT Pierre	pierre.chaudat@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent. Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.
Assiduité aux TD	L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent. Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.
Assiduité aux TP	NC

Accès à la salle d'examen	Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	
M1 GRH Gestion des Ressources Humaines	12 semaines	Du 21/09/2025 au 04/09/2026
M2 GRH Gestion des Ressources Humaines	12 semaines	Du 21/09/2025 au 04/09/2026

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Pierre CHAUDAT; pierre.chaudat@uca.fr

La formation n'est ouverte qu'en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) et en formation continue

Les stages, CDD, CDI, ne sont possibles que pour les étudiants inscrits en formation continue.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Gestion des Ressources Humaines				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 2	9	X	
B	UE 3, UE 4 et UE 5	33	X	
C	UE 6, UE 7	18		X

Master 2 - Parcours Gestion des Ressources Humaines				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 2	9	X	
B	UE 3, UE 4 et UE 5	33	X	
C	UE 6, UE 7	18		X

MASTER 1 - Parcours Gestion des Ressources Humaines

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Fondamentaux de la GRH	6													
		Culture et interculturalité		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
		Droit de la protection sociale		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
		Droit du travail		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
	A	UE 2 : Anglais	3													
		Anglais		3	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2h	1	E ou O	1h	
	B	UE 3 : Contexte de la GRH	9													
		Gestion administrative des RH		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
		Contrôle de gestion		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
		Organizations		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
		Santé sécurité au travail, qualité au travail		3	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2h	1	E	1h	
	B	UE 4 : Gestion stratégique des RH	12													
		Gestion des équipes et conduite du changement		3	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
		Gestion des compétences GPEC et développement de la créativité		3	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
		Rétribution et gestion de la paye		3	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
		Ergonomie		3	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2h	1	E	1h	
			30													

2	B	UE 5 : Gestion stratégique des RH	12												
		International human ressource management		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Community management		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Ethique, diversité, développement durable		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Gestion des RH dans le public		3	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Outils numériques RH et IA		3	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2h	1	E	1h
	C	UE 6 : Projet Mémoire Recherche	6												
		PMR		6	EvC	100%	1	M+S	1h	1	M+S	1h			
	C	UE 7 : Professionnalisation	12												
		Alternance ou professionnalisation		12	EvC	100%	1	M+S	1h	1	M+S	1h			
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours Gestion des Ressources Humaines

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Fondamentaux juridiques de la GRH	6												
		Droit du Travail		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Droit de la Sécurité sociale		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Gestion des pics d'activité		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
	A	UE 2 : Anglais des affaires	3												
		Anglais des affaires		3	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2h	1	E ou O	1h
	B	UE 3 : Contexte de la GRH	9												
		Nouvelles organisations de travail		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Gestion des équipes et des diversités		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		E-GRH et réseaux sociaux		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
4	B	UE 4 : Gestion des RH	12												
		Audit social		3	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Rétribution et gestion de la paye		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Marque employeur / Recrutement		3	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Gestion de la formation		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Psychologie du travail		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2h	1	E	1h
			30												

	B	UE 5 : Conseil en organisation et développement	12												
4		Relations professionnelles et sociales		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Gestion des conflits		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Employabilité : Gestion de carrières et des handicaps		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Coaching		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Knowledge management		2	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Indicateurs et diagnostic RH		1	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Développement personnel et insertion professionnelle		1	EvC	100%	2 min		2h	1	E	2h	1	E	1h
	C	UE 6 : Projet Mémoire Recherche	6												
		PMR		6	EvC	100%	1	M+S	1h	1	M+S	1h			
	C	UE 7 : Professionnalisation	12												
		Alternance ou professionnalisation		12	EvC	100%	1	M+S	1h	1	M+S	1h			
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

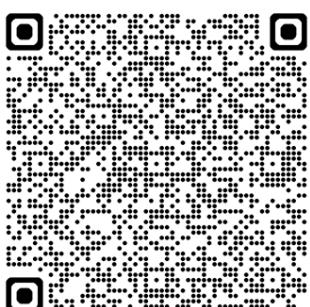
**Qualification complémentaire "Initiation à
la recherche"**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est un programme optionnel de 111h proposé aux étudiants en master 2 l'IAE (Formation initiale) ou déjà titulaires d'un master (Formation continue).

Responsable Pédagogique de la formation : MARD Yves ; yves.mard@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
	MARD Yves	yves.mard@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille d'émargement à chaque séance de cours. Néanmoins pas de sanction en cas d'absence
Assiduité aux TD	Nc
Assiduité aux TP	Nc
Accès à la salle d'examen	Pas d'épreuve écrite. L'évaluation se fait sur la base de deux présentations orales (une présentation d'article et un mémoire de recherche)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Aucune absence autorisée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

MODALITÉS DE COMPENSATION

Modalités de compensation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		12	X	
B		18	X	

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	A	UE 1 : Fondamentaux de la recherche													
		UE 2 : Courants de recherche en Sciences de Gestion													
	B	UE 3 : Projet de thèse		12	EvC	100	1	présentation orale du projet de thèse	1h	1	0	1H			
		UE 4 : Pratique de la recherche													
		UE 5 : Méthodes de recherche qualitatives													
B	B	UE 6 : Méthodes de recherche quantitatives													
		UE 7: Méthodes de recherche quantitatives		18	EvC	100	1	Mémoire + Soutenance Orale	1h	1	0	1H			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les cours sont évalués de la façon suivante : 1) Bloc A : le candidat présente un projet de thèse, lors d'un oral devant un jury. Une note commune au projet écrit et à la soutenance est attribuée. 2) Bloc B : le candidat rédige un mémoire de recherche et le soutient lors d'un oral devant un jury. Une note commune au mémoire et à la soutenance est attribuée. La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**Master Mention
GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE,
ACHATS**

Parcours 1 : Ingénierie Logistique

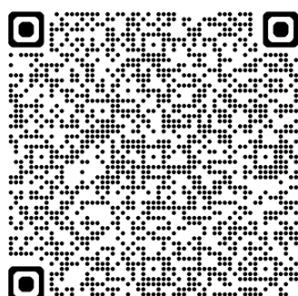
Parcours 2 : Achat et Logistique

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : TCHERNEV Nikolay ; nikolay.tchernev@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 Gestion de Production Logistique Achats	KEMMOE TCHOMTE Sylverin	Sylverin.KEMMOE_TCHOMTE@uca.fr
M2 GPLA parcours Ingénierie Logistique	TCHERNEV Nikolay	nikolay.tchernev@uca.fr
M2 GPLA parcours Achat et Logistique	NOIREAUX Virginie	virginie.noireaux@uca.fr

Contact en scolarité : FERNANDES DA-SILVA Célina ; celina.fernandes_da_silva@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TP	NC

Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Les justificatifs d'absence aux évaluations continues sont identiques à ceux acceptés pour l'assiduité aux enseignements. Il en est de même pour la réserve des 4 jours d'absences autorisées sans justificatif (l'absence est considérée comme justifiée). (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 Parcours Ingénierie Logistique	12 semaines - 3 mois	à partir du 02/03/2026
M1 Parcours Achats et Logistique	12 semaines - 3 mois	à partir du 02/03/2026
M2 Parcours Ingénierie Logistique	12 semaines - 3 mois	à partir du 16/03/2026
M2 Parcours Achats et Logistique	12 semaines - 3 mois	à partir du 16/03/2026

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Possibilité stage alterné en M2

Référent stage pour la formation : Nikolay TCHERNEV nikolay.tchernev@uca.fr; Virginie NOIREAUX virginie.noireaux@uca.fr ;Sylverin.KEMMOE_TCHOMTE@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Ingénierie Logistique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 5	51		X
B	UE 6	9		X

Master 1 - Parcours Achat et Logistique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 5	51		X
B	UE 6	9		X

Master 2 - Parcours Ingénierie Logistique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 7	48		X
B	UE 8	12		X

Master 2 - Parcours Achat et Logistique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 7	48		X
B	UE 8	12		X

MASTER 1 GPLA - Parcours Ingénierie Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Techniques fondamentales	12												
		EC 1 : Management de la Chaîne de valeur		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Outils qualitatifs et quantitatifs pour le manager		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Suites logicielles pour le manager		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Contrôle de Gestion et performance durable		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 2 : Outils managériaux et de décision	18												
		EC 1 : Initiation à la gestion de production		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de la consommation et du commerce électronique		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Management de l'information		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Logistique		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
			30												
		UE 3 : Environnement et stratégies	9												
		EC 1 : Anglais		1	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Lean Manufacturing		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management d'équipe		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Nouvelles formes de stratégie		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Mathématiques appliquées à la gestion		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h

2	A	UE 4 : Management et pilotage logistique	9												
		EC 1 : Management de la performance logistique		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Pilotage opérationnel des flux		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Gestion des stocks		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	UE 5: Introduction à la recherche appliquée au PMR	3													
	EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR			3	EvT		1	M et S	45mn				1	M et S	45mn
	UE 6 : Stage	9													
	EC 1 : Stage			9	EvT		1	M et S	45mn				1	M	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 GPLA - Parcours Ingénierie Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Logistique et chaîne logistique	9												
		EC 1 : Logistique		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de Production		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management des entreprises en réseau		3	EvC	100%	1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Management de la performance et des processus logistiques	12												
		EC 1 : Contrôle de gestion opérationnel		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Modélisation et optimisation de la chaîne logistique		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Modélisation de l'entreprise intégrée		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Support des activités logistiques	6												
		EC 1 : Conception avancée d'applications informatiques		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de l'information en entreprise		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
4	A	UE 4 : Anglais professionnel	3												
		EC 1 : Anglais professionnel		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
			30												
		UE 5 : Supply Chain Management	9												
		EC 1 : Techniques d'aide à la décision		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
4	A	EC 2 : Achats et Gestion des Approvisionnements		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Gestion des stocks et supply chain		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 : Système d'information logistique	6												
		EC 1 : Gestion des stocks sur progiciel		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion des flux logistiques sur progiciel		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h

	EC 3 : Gestion de projet logistique		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	UE 7 : Projet Mémoire Recherche	3												
	EC1 : Projet Mémoire Recherche		3	EvT		1	M et S	45mn				1	M et S	45mn
B	UE 8 : Alternance/Stage	12												
	EC 1 : Alternance/Stage		12	EvT		1	M et S	45mn				1	M	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 GPLA - Parcours Achat et Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Techniques fondamentales	12												
		EC 1 : Management de la Chaîne de valeur		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Outils qualitatifs et quantitatifs pour le manager		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Suites logicielles pour le manager		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Contrôle de Gestion et performance durable		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	A	UE 2 : Outils managériaux et de décision	18												
		EC 1 : Initiation à la gestion de production		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit-de la consommation et du commerce électronique		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Management de l'information		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Logistique		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
			30												
A		UE 3 : Environnement et stratégies	9												
		EC 1 : Anglais		1	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Lean Manufacturing		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management d'équipe		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Nouvelles formes de stratégie		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Mathématiques appliquées à la gestion		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	UE 4 : Management et pilotage logistique	9													

2	EC 1 : Management de la performance logistique		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Pilotage opérationnel des flux		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Gestion des stocks		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	UE 5: Introduction à la recherche appliquée au PMR	3												
	EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR		3	EvT		1	M et S	45mn				1	M et S	45mn
	UE 6 : Stage	9												
	EC 1 : Stage		9	EvT		1	M et S	45mn				1	M	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 GPLA - Parcours Achat et Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Logistique et chaîne logistique	9												
		EC 1 : Logistique		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de Production		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management des entreprises en réseau		3	EvC	100%	1	E ou TP ou O	1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Management de la performance et des processus logistiques	12												
		EC 1 : Contrôle de gestion opérationnel		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Modélisation et optimisation de la chaîne logistique		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Modélisation de l'entreprise intégrée		4	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Support des activités logistiques	6												
		EC 1 : Conception avancée d'applications informatiques		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de l'information en entreprise		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
4	A	UE 4 : Anglais professionnel	3												
		EC 1 : Anglais professionnel		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
			30												
		UE 5 : Stratégie et organisations Achats	9												
		EC 1 : Gestion de la relation fournisseur		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Achats internationaux		3	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Achats durables		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
4	A	EC 4 : Négociation		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 : Outils pour le pilotage des achats	6												
		EC 1 : Gestion des stocks et des approvisionnements		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de la production sur progiciel		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Gestion des achats sur progiciel		2	EvC	100%	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h

	UE 7 : Projet Mémoire Recherche	3												
	EC1 : Projet Mémoire Recherche		3	EvT		1	M et S	45mn				1	M et S	45mn
B	UE 8 : Alternance/Stage	12												
	EC 1 : Alternance/Stage		12	EvT		1	M et S	45mn				1	M	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

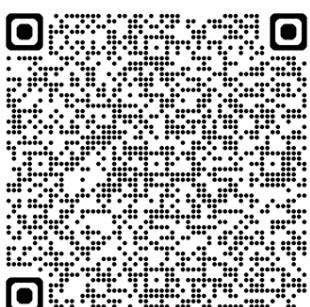
**Qualification complémentaire "Initiation à
la recherche"**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est un programme optionnel de 111h proposé aux étudiants en master 2 l'IAE (Formation initiale) ou déjà titulaires d'un master (Formation continue).

Responsable Pédagogique de la formation : MARD Yves ; yves.mard@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
	MARD Yves	yves.mard@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille d'émargement à chaque séance de cours. Néanmoins pas de sanction en cas d'absence
Assiduité aux TD	Nc
Assiduité aux TP	Nc
Accès à la salle d'examen	Pas d'épreuve écrite. L'évaluation se fait sur la base de deux présentations orales (une présentation d'article et un mémoire de recherche)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Aucune absence autorisée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

MODALITÉS DE COMPENSATION

Modalités de compensation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		12	X	
B		18	X	

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	A	UE 1 : Fondamentaux de la recherche													
		UE 2 : Courants de recherche en Sciences de Gestion													
	B	UE 3 : Projet de thèse		12	EvC	100	1	présentation orale du projet de thèse	1h	1	0	1H			
		UE 4 : Pratique de la recherche													
		UE 5 : Méthodes de recherche qualitatives													
B	B	UE 6 : Méthodes de recherche quantitatives													
		UE 7: Méthodes de recherche quantitatives		18	EvC	100	1	Mémoire + Soutenance Orale	1h	1	0	1H			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les cours sont évalués de la façon suivante : 1) Bloc A : le candidat présente un projet de thèse, lors d'un oral devant un jury. Une note commune au projet écrit et à la soutenance est attribuée. 2) Bloc B : le candidat rédige un mémoire de recherche et le soutient lors d'un oral devant un jury. Une note commune au mémoire et à la soutenance est attribuée. La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**Master Mention
MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES
ENTREPRISES**

Parcours 1 : Entrepreneuriat et Innovation

Parcours 2 : Management et Administration des Entreprises

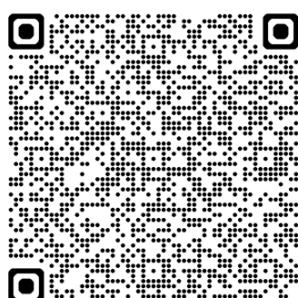
Parcours 3 : Management des Organisations Médico-sociales et de Santé

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : RALET Patrick ; patrick.ralet@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 MAE parcours Entrepreneuriat et Innovation	HILLAIRET Dieter	dieter.hillairet@uca.fr
M2 MAE parcours Entrepreneuriat et Innovation	HILLAIRET Dieter	dieter.hillairet@uca.fr
M2 MAE parcours Management & Administration des Entreprises	RALET Patrick	patrick.ralet@uca.fr
M2 MAE parcours Management des organisations médico-sociales et de santé	MERIADE Laurent	laurent.meriade@uca.fr

Contact en scolarité : PANNUNZIO Sophie ; sophie.pannunzio@uca.fr - PRAT BERNACHOT Valérie ; Valerie.PRAT_BERNACHOT@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyen uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p> <p>2 absences injustifiées en CM ou TD entraînent la défaillance de l'étudiant et la seconde chance. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>

Assiduité aux TP	NC
Accès à la salle d'examen	Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Les justificatifs d'absence aux évaluations continues sont identiques à ceux acceptés pour l'assiduité aux enseignements. Il en est de même pour la réserve des 4 jours d'absences autorisées sans justificatif (l'absence est considérée comme justifiée). (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 MAE parcours Entrepreneuriat et Innovation	4 mois - 88 jours	à partir du 16/03/2026
M2 MAE parcours Entrepreneuriat et Innovation	5 mois - 110 jours	à partir du 16/03/2026
M2 MAE parcours Management et Administration des Entreprises	3 mois - 66 jours	à partir du 16/03/2026 au 31/08/2026 max
M2 MAE parcours Management des Organisations Médico-Sociales et de Santé	2 mois - 44 jours	à partir du 22/09/2025

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Patrick RALET - patrick.ralet@uca.fr; Dieter Hillairet - dieter.hillairet@uca.fr , Laurent MERIADE - laurent.meriade@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Entrepreneuriat et Innovation (E&I)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc A	UE 1, UE 2	30	X	
Bloc B	UE 3, UE 4 et UE 5	24	X	
Bloc C	UE 6	6		X

Master 2 – Parcours Entrepreneuriat et Innovation (E&I)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 2 et UE 3	30	X	
B	UE 4, UE 5	15	X	
C	UE 6, UE 7	15		X

Master 2 - Parcours Management & Administration des Entreprises (MAE)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 2 et UE 3	30	X	
B	UE 4, UE 5 et UE 6	21	X	
C	UE 7	9		X

Master 2 - Parcours Management des Organisations Médico-Sociales et de Santé (MOMSS)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 2 et UE 3	30	X	
B	UE 4, UE 5	21	X	
C	UE 6	9		X

MASTER 1 MAE – Entrepreneuriat et Innovation (E&I)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **42 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Socles et fondements techniques	15												
		EC 1 : Economie nationale / internationale		5	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Outils qualitatifs et quantitatifs pour manager		5	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Contrôle de gestion et performance durable		5	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	A	UE 2 : Outils managériaux et de décision	15												
		EC 1 : Créativité		4	EvC + EvT	70%+30%	2 min	TP + E	1H	1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Droit de la consommation et du commerce électronique		4	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Anglais*		4	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 4 : Management des réseaux numériques		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
			30												
	B	UE 3 : Environnement et stratégie	12												
		EC 1 : Finance durable		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Nouvelles formes de stratégies		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Design, outil de conception/développement		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 4 : Intelligence générative et IA		1,5	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 5 : Skills développement		1,5	EvT		1	M					1	E	1H
	B	UE 4 : Entrepreneuriat et innovation	9												

2	EC 1 : Business plan prévisionnel		1	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	EC 2 : Micro-projets innovants		4	EvT		1	M+S	30mn				1	M+S	30mn
	EC 3 : Entrepreneuriat et innovation sportive		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	EC 4 : Décisions stratégiques et opportunités d'affaires		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
B	UE 5 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3		100% lorsque EvC seul										
	EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR**		3	EvT		1	M + 0	30mn				1	E	1H
C	UE 6 : Stage	6												
	EC 1 : Stage ou Contrat d'engagement PEPITE**		6	EvT		1	M+S	45mn					Pas de 2ème chance	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours Entrepreneuriat et Innovation (E&I)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Cadre de l'action managériale	9												
		EC 1 : Théorie et stratégie des organisations		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Financement de l'innovation		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Management stratégique et intelligence économique		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 4 : Anglais entrepreneurial		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	A	UE 2 : Outils managériaux et démarches au service de la stratégie	9												
		EC 1 : Stratégie marketing		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Pilotage de l'innovation et du projet innovant		3	EvT	100	2 min		1H				1	E	1H
		EC 3 : Lean Management		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 4 : Propriété intellectuelle et industrielle		2	EvT	100	2 min		1H				1	E	1H
	A	UE 3 : Entrepreneuriat et innovation	12												
		EC 1 : Marché et industrie du sport et des loisirs		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Marché et industrie de la santé		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Marché et industrie de la qualité de vie		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 4 : Ingénierie financière et business plan		3	EvT	100	2 min		3H				1	E	3H

	EC 5 : Projet entrepreneurial et création d'activité à forte valeur ajoutée		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		30												
B	UE 4 : Entrepreneuriat et lancement de nouveaux produits	9												
	EC 1 : Marketing et lancement de nouveaux produits		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	EC 2 : Esprit d'entreprendre et leaderships		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	EC 3 : RSE et éco-conception		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
B	UE 5 : Gestion du processus entrepreneurial	6												
	EC 1 : Du produit au service : approche ergonomique de la conception par les usages		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	EC 2 : Réglementation liée à la sécurité et aux responsabilités de l'entrepreneur/manager		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	EC 3 : Témoignage d'entrepreneurs et créateurs d'activités innovantes		2	EvT	100	1	M					1	E	1H
C	UE 6 : Projet	6												
	EC 1 : Micro-projet*		2	EvT	100	1	M+S	30mn				1	M+S	30mn
C	UE 7 : Stage	9												
	EC 1 : Stage ou Contrat d'engagement PEPITE*		9	EvT	100	1	M+S	45mn						Pas de 2ème chance
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours Management & Administration des Entreprises (MAE)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Management global des organisations 1	12												
		EC 1 : Stratégie d'entreprise *		6	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Développement durable & RSE *		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Management international de l'entreprise **		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	A	UE 2 : Dimensions fonctionnelles du management 1	12												
		EC 1 : Gestion de production & Logistique		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Marketing & Environnement 3.0 **		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Information comptable		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	A	UE 3 : Communication personnelle du manager	6												
		EC 1 : Techniques de communication interpersonnelle		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Communication & Stratégies de persuasion		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
			30												
	B	UE 4 : Management global des organisations 2	6												
		EC 1 : Droit des affaires		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Entrepreneuriat & projets innovants		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H

	EC 3 : Business game		2	EvC	100	2 min	E ou A		1	E	1H	1	E	1H
B	UE 5 : Dimensions fonctionnelles du management	12												
4	EC 1 : Gestion des RH		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	EC 2 : Droit du travail		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	EC 3 : Négociation vente		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	EC 4 : Contrôle de gestion		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
B	UE 6 : Communication collective du manager	3												
	EC 1 : Management des équipes		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	EC 2 : Conduite de réunion & Animation		1	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
C	UE 7 : Stage ou Mémoire terrain	9												
	Stage, rapport d'activité, contrat d'engagement ou Qualification recherche		9			1	45mn	M et S	1		45mn		M et S	
		30												

* matières validées conjointement avec le parcours Recherche

** matière dispensée en anglais

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 4 EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : Jeu en ligne

MASTER 2 - Parcours Management des organisations médico-sociales et de santé (MOMS)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Unités d'enseignement	Crédits affectés à l'UE	Coef	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement des			Seconde chance		
					Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Cadre de l'action managériale	9												
		EC 1 : Santé publique		3	EvC	100	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Finances publiques		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E	1h
	A	UE 2 : Outils managériaux et démarches au service de la stratégie	9												
		EC 1 : Management des connaissances, pratique des organisations,		3	EvC	100	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Théorie et stratégies des organisations		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Droit du travail et responsabilité juridique		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Outils qualitatifs et quantitatifs		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Gestion et valorisation des activités publiques	12												
	A	EC 1 : Marketing public		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Management de la qualité de service de soin		3	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Gestion hospitalière T2A - contrôle de gestion		3	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Analyse des pratiques et gestion du changement		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Psychosociologie		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E	1h

			30											
4	B	UE 4 : Pilotage et management des organisations publiques	9											
		EC1 : Gestion relationnelle et management d'équipe		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E
		EC 2 : Droit approfondi des services publics		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E
		EC 3 : Management des compétences et GPMC		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E
		EC 4 : Evaluation de l'action publique		1	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E
		EC 5 : Gestion des partenariats		2	EvT	100	1	E ou O	1h	1	E	1h	1	E
	B	UE 5 : Développement professionnel	12											
		<i>Méthodologie du mémoire et accompagnement</i>												
	C	Projet mémoire recherche	12	12	EvC	100	1	M+S		1	M+S		1	M+S
		UE 6 : Stage	9											
		Stage		9			1	<i>Synth +S</i>	30 min	1	<i>Synth +S</i>	30 min		
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ;

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

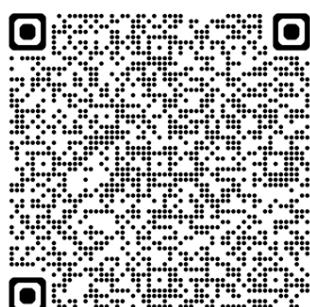
**Qualification complémentaire "Initiation à
la recherche"**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est un programme optionnel de 111h proposé aux étudiants en master 2 l'IAE (Formation initiale) ou déjà titulaires d'un master (Formation continue).

Responsable Pédagogique de la formation : MARD Yves ; yves.mard@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
	MARD Yves	yves.mard@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille d'émargement à chaque séance de cours. Néanmoins pas de sanction en cas d'absence
Assiduité aux TD	Nc
Assiduité aux TP	Nc
Accès à la salle d'examen	Pas d'épreuve écrite. L'évaluation se fait sur la base de deux présentations orales (une présentation d'article et un mémoire de recherche)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Aucune absence autorisée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

MODALITÉS DE COMPENSATION

Modalités de compensation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		12	X	
B		18	X	

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	A	UE 1 : Fondamentaux de la recherche													
		UE 2 : Courants de recherche en Sciences de Gestion													
	B	UE 3 : Projet de thèse		12	EvC	100	1	présentation orale du projet de thèse	1h	1	0	1H			
		UE 4 : Pratique de la recherche													
		UE 5 : Méthodes de recherche qualitatives													
B	B	UE 6 : Méthodes de recherche quantitatives													
		UE 7: Méthodes de recherche quantitatives		18	EvC	100	1	Mémoire + Soutenance Orale	1h	1	0	1H			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les cours sont évalués de la façon suivante : 1) Bloc A : le candidat présente un projet de thèse, lors d'un oral devant un jury. Une note commune au projet écrit et à la soutenance est attribuée. 2) Bloc B : le candidat rédige un mémoire de recherche et le soutient lors d'un oral devant un jury. Une note commune au mémoire et à la soutenance est attribuée. La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

**Master Mention
MANAGEMENT STRATÉGIQUE**

Parcours 1 : Pilotage des Organisations et Management Durable

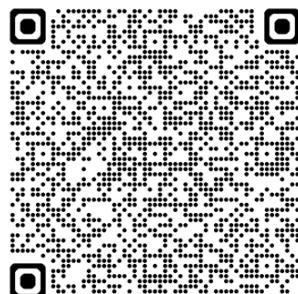
Parcours 2 : Management de Projet, Innovation et Transformation Numérique

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : LEBRUMENT Norbert ; norbert.lebrument@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 Management Stratégique	CASSIERE François	francois.cassiere@uca.fr
M2 parcours Pilotage des Organisations et Management Durable	LAGRANGE Samuel	samuel.lagrange@uca.fr
M2 parcours Management de projet, innovation et transformation numérique	LEBRUMENT Norbert	norbert.lebrument@uca.fr

Contact en scolarité : PANNUNZIO Sophie ; sophie.pannunzio@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyen uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p> <p>2 absences injustifiées en CM ou TD entraînent la défaillance de l'étudiant et la seconde chance. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen. L'étudiant dispose d'une réserve de 4 jours d'absence autorisée sans justificatif sur l'année universitaire. Le décompte s'effectue à la journée dans la limite de 2 jours consécutifs (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>
Assiduité aux TP	NC

Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Les justificatifs d'absence aux évaluations continues sont identiques à ceux acceptés pour l'assiduité aux enseignements. Il en est de même pour la réserve des 4 jours d'absences autorisées sans justificatif (l'absence est considérée comme justifiée). (ne sont pas concernés par cette réserve de 4 jours les étudiants en alternance et les stagiaires en formation continue)</p>

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 Management Stratégique	3 mois	16/03/2026 au 29/08/2026
M1 Management Stratégique étudiants en Erasmus	6 semaines	Pendant l'année selon les dates de départ à l'étranger
M2 - parcours Pilotage des Organisations et Management Durable	4 mois	à partir du 02/03/2026
M2 - parcours Management de projet, innovation et transformation	4 mois	à partir du 02/03/2026

Référent stage pour la formation : François CASSIERE - francois.cassiere@uca.fr ; Samuel LAGRANGE - samuel.lagrange@uca.fr ; Norbert LEBRUMENT - norbert.lebrument@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Pilotage des Organisations et management Durable				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1, UE2	30	X	
B	UE3, UE4 et UE5	24	X	
C	UE6	6		X

Master 2 - Parcours Pilotage des Organisations et management Durable				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 UE2	18	X	
B	UE3 UE4	24	X	
C	UE5, UE6 et UE7	18		X

MASTER 1 Management Stratégique - Parcours Pilotage des Organisations et Management Durable

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagem			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Socles et fondements techniques	15												
		EC 1 : Economie Nationale/Internationale		4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Outils qualitatifs et quantitatifs pour le manager		4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Suites logicielles pour le manager		3	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4: Contrôle de Gestion et performance durable		4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 2 : Outils managériaux et de décision	15												
		EC 1 : Pilotage territorial et action publique		4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de la consommation et du commerce électronique		4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais		4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Management responsable et modèles d'affaires soutenables		3	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
			30												
	B	UE 3 : Environnement et stratégie	12												
		EC 1 : Management de la qualité et des processus		2	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Finance durable		2	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Nouvelles formes de stratégie		2	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Mathématiques appliquées à la gestion		2	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Data science et IA génératives		2	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 6 : Skills development		1	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 7 : Sport		1	validé / non validé par le SUAPS - Cf remarques										

2	UE 4 : Module : Stratégie et pilotage des entreprises	9												
	EC 1 : Co construction et UX		1	EvC	100%	2 Min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Economie de l'innovation		3	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Distribution et stratégies logistiques		3	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	EC 4 : GRH et innovations sociales		2	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	UE 5 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3												
	EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR		3	EvT		1	M+S	45 mn						-
C	UE 6 : stages	6												
	Stages		6	EvT		1	M+S	45 mn						-
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques :

En évaluation initiale, l'EC Sport est validé ou non validé par le SUAPS notamment sur des critères d'assiduité (2 absences autorisées), d'implication et de participation. La non-validation en évaluation initiale implique la non-validation de l'UE et donc la non-validation du semestre et de l'année. En seconde chance, une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des autres EC de l'UE emportera l'acquisition de cet EC et donc la validation de l'UE.

A noter qu'afin de respecter le calendrier de stage de la formation, les enseignements se dérouleront au premier semestre mais seront pris en compte au second.

Pour les étudiants inaptes à l'activité physique, il sera demandé un rapport / mémoire.

Pour les étudiants en Erasmus uniquement, la soutenance de stage ou de PMR pourra se faire en visioconférence selon les dates de leur séjour.

A : cas pratique ou exposé, ou ramassage de préparation.

MASTER 2 Management Stratégique - Pilotage des Organisations et Management Durable

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagem			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr	Natu re	Duré e des	Nb d'épr	Natu re	Duré e des
3	A	UE 1 : Cadre de l'action managériale	9												
		EC 1 : Théorie et stratégies des organisations		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Intelligence économique et management des connaissances		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Financement de l'innovation		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Anglais des affaires		3	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 2 : Outils managériaux et démarches au service de la stratégie	9												
		EC 1 : Stratégies marketing durables		3	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Pilotage de la performance et analyse financière		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management interculturel		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Lean management		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 3 : Gestion et valorisation des activités de l'entreprise	12												
		EC 1 : Fiscalité		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Community Management		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : SCM et Gestion de Production		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Tableaux de Bord des entreprises et Simulation		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : RSE et Management Durable		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 6 : Techniques de commercialisation internationale		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
			30												

4	UE 4 : Pilotage et Management des réseaux	12												
	EC 1 : Droit des Contrats et de la Franchise		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Droit de la propriété intellectuelle		3	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Management de la coopération et des réseaux		3	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	EC 4 : Economie des réseaux		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	EC 5 : Economie et développement durable		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	C UE 5 : un module au choix	3												
	Développement professionnel et insertion		3	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	Recherche en sciences de gestion		3	EvC	100%	2 min	M + S	45 mn	1	M + S	45 mn	1	M + S	45 mn
	UE 6 : PMR	6												
			6	EvT		1	M + S	45 mn						
	UE 7 : Alternance / Stage	9												
	Alternance / Stages		9	EvT		1	M + S	45 mn					-	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : A : étude de cas à réaliser sous forme de rapport écrit et/ou d'exposé

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Management de projet, innovation et transformation numérique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1, UE2	30	X	
B	UE3, UE4 et UE5	24	X	
C	UE6	6		X

Master 2 - Parcours Management de projet, innovation et transformation numérique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1, UE2	18	X	
B	UE3, UE4	24	X	
C	UE5, UE6 et UE7	18		X

MASTER 1 Management Stratégique - Parcours Management de projet, innovation et transformation numérique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Socles et fondements techniques	15													
		EC 1 : Management de la Chaîne de valeur			4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Outils qualitatifs et quantitatifs pour le manager			4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Suites logicielles pour le manager			3	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4: Contrôle de Gestion et performance durable			4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Outils managériaux et de décision	15													
		EC 1 : BI & SQL			4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de la consommation et du commerce électronique			4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais			4	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Management responsable et modèles d'affaires soutenables			3	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
			30													

	B	UE 3 : Environnement et stratégie	12													
2		EC 1: Management de la qualité et des processus		2	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h	
		EC 2 : Finance durable		2	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h	
		EC 3 : Nouvelles formes de stratégie		2	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h	
		EC 4 : Mathématiques appliquées à la gestion		2	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h	
		EC 5 : Data science et IA génératives		2	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h	
		EC 6 : Skills development		1	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h	
		EC 7 : Sport		1	validé / non validé par le SUAPS - Cf remarques											
		UE 4 : Module : Management de Projet, Innovation et Transformation Numérique	9													
		EC 1 : Design thinking		1	EvC	100%	2 Min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 2 : Bases de données et programmation Python		3	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 3 : Conception et formalisation du cahier des charges		3	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h	
		EC 4 : Equipes projet et gestion de crise		2	EvC	100%	2 min	E, et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h	
		UE 5 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3													
		EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR		3	EvT		1	M+S	45 mn					-		
C		UE 6 : stages	6													
		Stages		6	EvT		1	M+S	45 mn					-		
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

A : cas pratique ou exposé, ou ramassage de préparation.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques :

En évaluation initiale, l'EC Sport est validé ou non validé par le SUAPS notamment sur des critères d'assiduité (2 absences autorisées), d'implication et de participation. La non-validation en évaluation initiale implique la non-validation de l'UE et donc la non-validation du semestre et de l'année. En seconde chance, une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des autres EC de l'UE emportera l'acquisition de cet EC et donc la validation de l'UE.

A noter qu'afin de respecter le calendrier de stage de la formation, les enseignements se dérouleront au premier semestre mais seront pris en compte au second.

Pour les étudiants inaptes à l'activité physique, il sera demandé un rapport / mémoire.

Pour les étudiants en Erasmus uniquement, la soutenance de stage ou de PMR pourra se faire en visioconférence selon les dates de leur séjour.

MASTER 2 Management Stratégique - Parcours Management de projet, innovation et transformation numérique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Cadre de l'action managériale	9												
		EC 1 : Théorie et stratégies des organisations		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Strategic management and competitive intelligence		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Financement de l'innovation		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Anglais des affaires		3	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Outils managériaux et démarches au service de la stratégie numérique	9												
		EC 1 : RGPD et transformation numérique		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Cloud computing		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Gestion de projet et lean management		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Management des SI et ERP		3	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Outils et démarches au service de la transformation numérique de l'entreprise	12												
		EC 1 : Management de projet et ERP		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Démarches PLM		1	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Analyse de données et machine data : Splunk		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : CRM : Salesforce		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : ERP : SAP		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
		EC 6 : Business Intelligence et data visualization		3	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
			30												

	UE 4 : Management de l'équipe projet et innovation	12												
	EC 1 : Philosophie et management des technologies		3	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Management de l'innovation		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Modélisation des processus métiers et des SI		3	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	EC 4 : Méthodologie Scrum		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	EC 5 : Sustainable IT		2	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
4	C UE 5 : un module au choix	3												
	Développement professionnel et insertion		3	EvC	100%	2 min	E et/ou O, A	E : 1h30. O/A: variable	1	E	1h	1	E	1h
	Recherche en sciences de gestion		3	EvC	100%	2 min	M + S	45 mn	1	M + S	45 mn	1	M + S	45 mn
	UE 6 : PMR	6												
			6	EvT		1	M + S	45 minutes						
	UE 7 : Alternance / Stage	9												
	Alternance / Stages		9	EvT		1	M + S	45 minutes					-	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

Remarques : A : étude de cas à réaliser sous forme de rapport écrit et/ou d'exposé

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

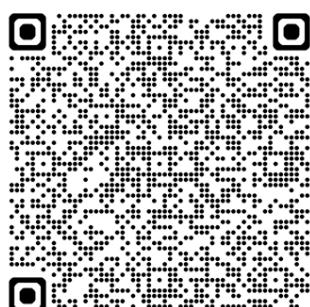
**Qualification complémentaire "Initiation à
la recherche"**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est un programme optionnel de 111h proposé aux étudiants en master 2 l'IAE (Formation initiale) ou déjà titulaires d'un master (Formation continue).

Responsable Pédagogique de la formation : MARD Yves ; yves.mard@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
	MARD Yves	yves.mard@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille d'émargement à chaque séance de cours. Néanmoins pas de sanction en cas d'absence
Assiduité aux TD	Nc
Assiduité aux TP	Nc
Accès à la salle d'examen	Pas d'épreuve écrite. L'évaluation se fait sur la base de deux présentations orales (une présentation d'article et un mémoire de recherche)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Aucune absence autorisée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

MODALITÉS DE COMPENSATION

Modalités de compensation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		12	X	
B		18	X	

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	A	UE 1 : Fondamentaux de la recherche													
		UE 2 : Courants de recherche en Sciences de Gestion													
	B	UE 3 : Projet de thèse		12	EvC	100	1	présentation orale du projet de thèse	1h	1	0	1H			
		UE 4 : Pratique de la recherche													
		UE 5 : Méthodes de recherche qualitatives													
B	B	UE 6 : Méthodes de recherche quantitatives													
		UE 7: Méthodes de recherche quantitatives		18	EvC	100	1	Mémoire + Soutenance Orale	1h	1	0	1H			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les cours sont évalués de la façon suivante : 1) Bloc A : le candidat présente un projet de thèse, lors d'un oral devant un jury. Une note commune au projet écrit et à la soutenance est attribuée. 2) Bloc B : le candidat rédige un mémoire de recherche et le soutient lors d'un oral devant un jury. Une note commune au mémoire et à la soutenance est attribuée. La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**Master Mention
MARKETING VENTE**

Parcours 1 : Marketing Opérationnel et Digital (MOD)

Parcours 2 : Direction Commerciale et International Business (DCIB)

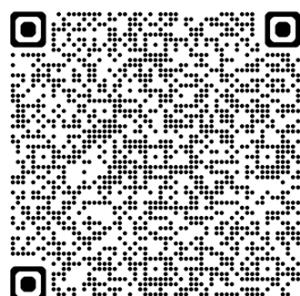
Parcours 3 : Retail Management, Relation & Experience Client (RMREC)

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Pascal BRASSIER - pascal.brassier@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 Marketing-Vente	Sylvie VEDRINE	sylvie.vedrine@uca.fr
M2 parcours Marketing Opérationnel & Digital (MOD)	Vincent FAVARIN	vincent.favarin@uca.fr
M2 parcours Direction Commerciale et International Business (DCIB)	Charlotte LECUYER	charlotte.lecuyer@uca.fr
M2 parcours Retail Management, Relation & Experience Client (RMREC)	Lionel COLOMBEL	lionel.colombel@uca.fr

Contact en scolarité : Marie-Françoise PEROL - M-Francoise.PEROL@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent. Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent. Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	NC

Accès à la salle d'examen	Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 Marketing Vente, tronc commun	3 mois - 66 jours	à partir du 02/03/2026
M2 parcours Marketing Opérationel & Digital	3 mois - 66 jours	à partir du 30/03/2026*
M2 parcours Direction Commerciale et International Business	3 mois - 66 jours	à partir du 09/02/2026 *
M2 parcours Retail Management, Relation & Experience Client	3 mois - 66 jours	à partir du 07/04/2026*

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

* Possibilité de stage alterné

Référents stage pour la formation : Sylvie VEDRINE - sylvie.vedrine@uca.fr ; Charlotte LECUYER - charlotte.lecuyer@uca.fr ; Lionel COLOMBEL - lionel.colombel@uca.fr; Vincent FAVARIN - vincent.favarin@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Marketing Opérationnel et Digital

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 3	15	X	
B	UE 2, UE 5	18	X	
C	UE 4, UE 6*, UE 9	15	X	
D	UE 10	12		X

* UE de spécialité par parcours

Master 2 - Parcours Marketing Opérationnel et Digital

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1,UE 2,UE 3	21	X	
B	UE 6,UE 7	12	X	
C	UE 5,UE 9	6	X	
D	UE 4,UE 8	9	X	
E	UE 10	12		X

MASTER 1 - Parcours Marketing Opérationnel et Digital

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
			Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	UE 1 : STRATEGIE ET ETHIQUE	6												
		EC 1 : Marketing stratégique		3	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
		EC 2 : Droit & Marketing éthique		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 2 : MARKETING OPERATIONNEL	12												
		EC 1 : Marque & Produit		3	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
		EC 2 : Communication		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Prix & budgets marketing		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC4: Relation client & Fidélisation		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC5: Distribution		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	A	UE 3 : MARKETING DATA & ANALYTICS	9												
		EC 1 : Etudes de marché		3	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
		EC 2 : Analyse de données		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Comportement d'achat & de consommation		3	EvT		1	E	1h			1	E	1h	
	C	UE 4 : BUSINESS ENGLISH	3												
		EC 1 : Business English (1)		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
			30												
	B	UE 5 : PLAN & RECHERCHE	6												
		EC 1 : Plan marketing		3	EvT		1	E	3h			1	E	1h	
		EC 2 : Démarche Scientifique Appliquée		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h

2	C	UE 6 : STRATEGIE DE MARKETING DIGITAL*	9												
		EC 1 : Stratégie digitale		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Marketing digital		6	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 9 : BUSINESS ENGLISH	3												
		EC 1 : Business English (2)		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	D	UE 10 : EXPERIENCE METIERS	12												
		EC 1 : Découverte Métiers		0											
		EC 2 : Stage		12	EvC	100%	1	M et S	30 min		M et S	10 min		M	
			30												

* UE de spécialisation affectée par parcours, parmi les UE 6, 7 et 8

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours Marketing Opérationnel et Digital

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
			Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
	A	UE1. STRATEGIES MARKETING AVANCEES	6												
3		EC 1 : Branding & Marketing de contenu		3	EvC	100%	min 2		/	1	E	2H	1	E	1H
		EC 2 : Prospective & Stratégie marketing		3	EvC	100%	min 2		/	1	E	2H	1	E	1H
	A	UE2. MARKETING MULTICANAL	9												
		EC 1 : Social media marketing		3	EvC	100%	min 2		/	1	E	2H	1	E	1H
		EC 2 : Smart Data Marketing		3	EvC	100%	min 2	M	/	1	M		1	E	1H
		EC 3 : Campagnes marketing & communication		3	EvC	100%	min 2		/	1	E	2H	1	E	1H
	A	UE 3. RELATION CLIENT	6												
		EC 1 : CRM & Conversion client		3	EvC	100%	min 2		/	1	M	/	1	E	1H
		EC 2 : Négociation B2B		3	EvC	100%	min 2		/	1	M	/	1	E	1H
	D	UE 4. APPLICATIONS PROFESSIONNELLES (1)	6												
		EC 1 : Cadre juridique & éthique marketing		3	EvC	100%	min 2		/	1	E	2H	1	E	1H
		EC 2 : Séminaires métiers		3	EvT	100%	1	M	/				1	E	1H
	C	UE 5. BUSINESS ENGLISH	3												
		EC 1 : English for Marketing Practice (1)		3	EvC	100%	min 2		/	1	E	2H	1	E	1H
			30												

4	B	UE6. STRATEGIES D'ACQUISITION MARKETING	6												
		EC 1: SEA/SEO Expert		2	EvC	100%	min 2		/	1		2H	1	E	1H
		EC 2: Performance & Ads Analytics		2	EvC	100%	min 2		/	1		2H	1	E	1H
		EC 3 : Marketing automation		2	EvC	100%	min 2		/	1		2H	1	E	1H
	B	UE7. MARKETING AUGMENTE	6												
		EC 1: Éco-marketing & Design durable		2	EvC	100%	min 2		/	1	M	/	1	E	1H
		EC 2: UX Design		2	EvC	100%	min 2		/	1	M	/	1	E	1H
		EC 3 : Web design		2	EvC	100%	min 2		/	1	M	/	1	E	1H
	D	UE8. SEMINAIRE THEMATIQUE	3												
		EC 1 : Focus marketing avancé		3	EvC	100%	2		/	1	M		1	M	/
	C	UE9. INTERNATIONAL MARKETING	3												
		EC 1 : English for Marketing Practice (2) - International Week		3	EvC	100%	min 2		/	1	E	2H	1	E	1H
	E	UE10. APPLICATIONS PROFESSIONNELLES (2)	12												
		EC 1 : Portfolio compétences & projet professionnel		3	EvC	100%	1	M et S	30'	1	M et S	30'	/	/	/
		EC 2 : Stage en entreprise ou alternance		9	EvC	100%	1		30'	1		30'	1	M	
30															

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Direction Commerciale & International Business				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 3	15	X	
B	UE 2, UE 5	18	X	
C	UE 4, UE 7*, UE 9	15	X	
D	UE 10	12		X

* UE de spécialité par parcours

Master 2 - Parcours Direction Commerciale & International Business				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 6	18	X	
B	UE 2, UE 9	21	X	
C	UE 3, UE 4, UE 7	9	X	
D	UE 8	12		X

MASTER 1 - Parcours Direction Commerciale & International Business

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : STRATEGIE ET ETHIQUE	6												
		EC 1 : Marketing stratégique		3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Droit & Marketing éthique		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 2 : MARKETING OPERATIONNEL	12												
		EC 1 : Marque & Produit		3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Communication		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Prix & budgets marketing		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC4: Relation client & Fidélisation		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC5: Distribution		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	A	UE 3 : MARKETING DATA & ANALYTICS	9												
		EC 1 : Etudes de marché		3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Analyse de données		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Comportement d'achat & de consommation		3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 4 : BUSINESS ENGLISH	3												
		EC 1 : Business English (1)		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
			30												
2	B	UE 5 : PLAN & RECHERCHE	6												
		EC 1 : Plan marketing		3	EvT		1	E	3h				1	E	1h
		EC 2 : Démarche Scientifique Appliquée		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 7 : NEGOCIATION COMMERCIALE & INTERNATIONAL BUSINESS*	9												
		EC 1 : Méthodes de vente		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : International sales management		6	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 9 : BUSINESS ENGLISH	3												

	EC 1 : Business English (2)		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
D	UE 10 : EXPERIENCE METIERS	12												
	EC 1 : Découverte Métiers		0											
	EC 2 : Stage		12	EvC	100%	1	M et S	30 min		M et S	10 min		M	
		30												

* UE de spécialisation affectée par parcours, parmi les UE 6, 7 et 8

EvC : évaluation continue ; Evt : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours Direction Commerciale & International Business

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **60 crédits**
Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1. BUSINESS NEGOCIATION *	12												
		EC 1 : Vente B2B		6	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Négociation d'affaires		6	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
	B	UE 2 : STRATÉGIES COMMERCIALES	9												
		EC 1 : Direction Commerciale		3	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Stratégie d'Achat		3	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Conception et Pilotage des Budgets Commerciaux		3	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
	C	UE 3. SALES FORCE MANAGEMENT **	6												
		EC 1 : Sale Force Management		6	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
	D	UE 4 : COMPETENCES METIERS (1)	3												
		EC 1 : Compétences Professionnelles & Interpersonnelles		3	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
			30												

	A	UE 5. INTERNATIONAL BUSINESS **	9												
4		EC 1 : International Business Strategy		3	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : International Marketing		3	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : International Week		3	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
	B	UE 6 : ACTION COMMERCIALE & RELATION CLIENT	6												
		EC 1 : Ingénierie commerciale et Lead Management		3	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Key Account Management		3	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
	C	UE 7. INTERCULTURAL MANAGEMENT **	3												
		EC 1 : InterCultural Management		3	EvC	100%	min 2			1	E	1H	1	E	1H
	D	UE 8 : COMPETENCES METIERS (2)	12												
		EC 1 : Contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou Stage. Construction du Projet Professionnel		12	EvC	100%	1	M et S		1	M et S		1	M	
			30												

* (bilingues-bilingual)

**(In English)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Retail Management, Relation & Experience Client (RMREC)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 3	15	X	
B	UE 2, UE 5	18	X	
C	UE 4, UE 8*, UE 9	15	X	
D	UE 10	12		X

* UE de spécialité par parcours

Master 2 - Retail Management, Relation & Experience Client (RMREC)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 5	15	X	
B	UE 2, UE 3	15	X	
C	UE 6, UE 7	12	X	
D	UE 4, UE 8	18		X

MASTER 1 - Parcours Retail Management, Relation & Expérience Client

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : STRATEGIE ET ETHIQUE	6												
		EC 1 : Marketing stratégique		3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Droit & Marketing éthique		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 2 : MARKETING OPERATIONNEL	12												
		EC 1 : Marque & Produit		3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Communication		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Prix & budgets marketing		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC4: Relation client & Fidélisation		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC5: Distribution		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	A	UE 3 : MARKETING DATA & ANALYTICS	9												
		EC 1 : Etudes de marché		3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Analyse de données		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Comportement d'achat & de consommation		3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	C	UE 4 : BUSINESS ENGLISH	3												
		EC 1 : Business English (1)		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
			30												
	B	UE 5 : PLAN & RECHERCHE	6												
		EC 1 : Plan marketing		3	EvT		1	E	3h				1	E	1h
		EC 2 : Démarche Scientifique Appliquée		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 8 : RETAIL & RELATION DE SERVICE*	9												
		EC 1 : Marketing des services		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h

2	EC 2 : Environnement Distribution & Retail		6	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
C	UE 9 : BUSINESS ENGLISH	3												
	EC 1 : Business English (2)		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
D	UE 10 : EXPERIENCE METIERS	12												
	EC 1 : Découverte Métiers		0											
	EC 2 : Stage		12	EvC	100%	1	M et S	30 min		M et S	10 min		M	
		30												

* UE de spécialisation affectée par parcours, parmi les UE 6, 7 et 8

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours Retail Management, Relation & Expérience Client

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Commercialisation des biens et services	9												
		EC 1 : Etudes et analyse de la zone de chalandise		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Outils statistiques		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais du commerce et de la vente		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 2 : Gestion du point de vente retail	9												
		EC 1 : Merchandising – Retail Concept Store et Expérience Client		6	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	B	EC 2 : Contrôle de gestion		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Développement commercial du point de vente retail	6												
		EC 1 : Relation Vente		3	Evc	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Management des collaborateurs des points de vente		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	D	UE 4 : Application des acquis professionnels (1)	6												
		EC 1 : Alternance ou projet d'insertion professionnelle		6	EvT	100%	1	M et S	1h				-	-	-
			30												

C	UE 5 : Environnement Socio-Culturel et Environnement Juridique	6												
	EC 1 : Environnement sociétal		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Droit de la distribution		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
C	UE 6 : Relation de service et stratégies de distribution	6												
	EC 1 : Stratégies de distribution - supply chain - International distribution strategy - Séminaires thématiques		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
4	EC 2 Environnement et Stratégie Omnicanale		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Anglais du commerce et de la vente		2	EvC	100%	min 2			1	E	1h			
	UE 7 : Relation de Service et Management de la valeur client	9												
	EC 1 : Marketing et Management des activités de services - Data analytics CRM - Profiling Clients - Séminaires thématiques		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Management de l'Expérience client - CXM/CEM et fidélisation		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 Business et Intelligence Economique		3	EvC	100%	min 2			1	E	1h	1	E	1h
D	UE 8 : Application des acquis professionnels (2)	9												

		EC 1 : Alternance ou Mémoire Thématique Professionnel		9	EvC	100%	1	M et S	45 min	1	M et S	45 min	1	M	-
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

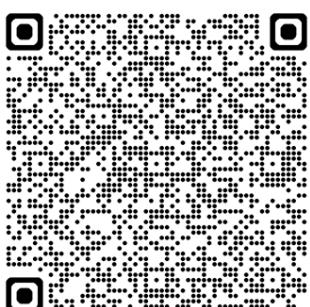
**Qualification complémentaire "Initiation à
la recherche"**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est un programme optionnel de 111h proposé aux étudiants en master 2 l'IAE (Formation initiale) ou déjà titulaires d'un master (Formation continue).

Responsable Pédagogique de la formation : MARD Yves ; yves.mard@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
	MARD Yves	yves.mard@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille d'émargement à chaque séance de cours. Néanmoins pas de sanction en cas d'absence
Assiduité aux TD	Nc
Assiduité aux TP	Nc
Accès à la salle d'examen	Pas d'épreuve écrite. L'évaluation se fait sur la base de deux présentations orales (une présentation d'article et un mémoire de recherche)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Aucune absence autorisée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

MODALITÉS DE COMPENSATION

Modalités de compensation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		12	X	
B		18	X	

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	A	UE 1 : Fondamentaux de la recherche													
		UE 2 : Courants de recherche en Sciences de Gestion													
	B	UE 3 : Projet de thèse		12	EvC	100	1	présentation orale du projet de thèse	1h	1	0	1H			
		UE 4 : Pratique de la recherche													
		UE 5 : Méthodes de recherche qualitatives													
B	B	UE 6 : Méthodes de recherche quantitatives													
		UE 7: Méthodes de recherche quantitatives		18	EvC	100	1	Mémoire + Soutenance Orale	1h	1	0	1H			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les cours sont évalués de la façon suivante : 1) Bloc A : le candidat présente un projet de thèse, lors d'un oral devant un jury. Une note commune au projet écrit et à la soutenance est attribuée. 2) Bloc B : le candidat rédige un mémoire de recherche et le soutient lors d'un oral devant un jury. Une note commune au mémoire et à la soutenance est attribuée. La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

**Master Mention
MONNAIE BANQUE FINANCE ASSURANCE**

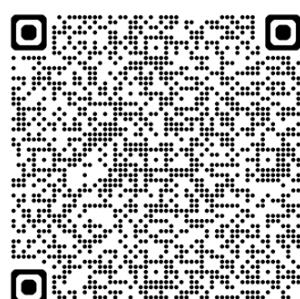
Parcours 1 : Parcours Carrières de la banque et de l'assurance : Conseiller Clientèle de Professionnels

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **JONVAUX Rodolphe**, rodolphe.jonvaux@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Responsable pédagogique du Master 1 Monnaie Banque Finance Assurance	JONVAUX Rodolphe	rodolphe.jonvaux@uca.fr
Responsable pédagogique du Master 2 MBFA Carrières de la banque et de l'assurance : Conseiller Clientèle de Professionnels	JONVAUX Rodolphe	rodolphe.jonvaux@uca.fr

Contact en scolarité : PANNUNZIO Sophie ; sophie.pannunzio@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	NC

Accès à la salle d'examen	Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non par l'enseignant, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 pas de stage uniquement en alternance sous forme de contrat ou expérience professionnelle		
M2 Soit d'un stage non alterné pour public FC	4 mois minimum	avril à septembre 2026
M2 Soit d'une alternance d'une année sous forme d'un contrat		2025-2026
M2 soit de la validation d'une expérience professionnelle	4 mois minimum	avril à septembre 2026

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Rodolphe JONVAUX; rodolphe.jonvaux@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Monnaie Banque Finance Assurance - Carrières de la banque et de l'assurance : Conseiller Clientèle de Professionnels				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1A , UE 1B	15	X	
B	UE 1C , UE 2A et UE 2B	33	X	
C	UE 2C	12	X	

Master 2 - Monnaie Banque Finance Assurance - Carrières de la banque et de l'assurance : Conseiller Clientèle de Professionnels				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 3A , UE 3B	21	X	
B	UE 3C , UE 4A et UE 4B	27	X	
C	UE 4C	12	X	

MASTER 1 Monnaie Banque Finance Assurance - Carrières de la banque et de l'assurance : Conseiller Clientèle de Professionnels

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE1A : Pratiquer la langue anglaise et s'initier à la recherche	6												
		EC 1 : Pratiquer la langue anglaise		3	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : S'initier à la recherche et mémoire (PMR)		3	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE1B : Connaître et analyser la micro et la macro économie	9												
		EC 1 : Analyser le bilan, le compte de résultat et les liaisons fiscales		5	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
	B	EC 2 : Connaître l'environnement économique et le marché des capitaux		4	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE1C : Maîtriser la fiscalité et la théorie des organisations, développer commercialement	15												
		EC 1 : Maîtriser la fiscalité des particuliers		4	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Utiliser les théories des organisations		4	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Vendre les produits de la sphère privée		4	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Analyser l'économie contemporaine		3	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1	E	1h
2	A		30												
		UE2A : Mettre en œuvre une démarche relationnelle et accompagner le client dans ces choix	9	9	EvT		2	O et E	O = 30 minutes (+30 minutes de préparation) E = 2h				1	E	1h
		EC 1 : Intégrer les différentes dimensions de la relation client													
	B	EC 2 : Identifier et proposer des solutions aux projets des clients													
		EC 3 : Accompagner le client dans ses événements de vie													
		UE2B : Développer le portefeuille client, gérer les risques et s'approprier la transformation digitale	9	9	EvT		2	O et E	O = 30 minutes (+30 minutes de préparation) E = 2h				1	E	1h
		EC 1 : Utiliser la réglementation comme levier de la gestion des risques													
		EC 2 : Développer la vigilance aux risques opérationnels													

	EC 3 : Développer son portefeuille et contribuer à la stratégie bancaire												
	EC 4 : Maîtriser le PASS OMNICALAN												
	EC 5 : Se familiariser avec les tendances de la transformation numérique												
C	UE2C : Appliquer les acquis	12											
	Périodes en entreprise		12	EvC	100%	1	M+S	30 mn	1	M+S	30 mn	1	M
		30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 Monnaie Banque Finance Assurance - Carrières de la banque et de l'assurance : Conseiller Clientèle de Professionnels

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences								
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.
3	A	UE3A : Connaître la terminologie bancaire anglophone et maîtriser la réglementation et l'environnement international	12										
		EC 1 : Connaître la terminologie bancaire anglophone		3	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1
		EC 2 : Maîtriser la réglementation bancaire		5	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1
		EC 3 : S'initier à la gestion patrimoniale environnementale		4	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1
		UE3B : Analyser les aspects financiers et l'environnement professionnel	9										
		EC 1 : Analyser le bilan, le compte de résultat et les liasses fiscales		5	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1
		EC 2 : Vendre les produits		4	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1
		UE3C : Développer des relations efficaces	9										
		EC 1 : Manager une équipe		5	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1
		EC 2 : Maîtriser la finance durable		4	EvC	100%	2 min			1	E	1h	1
4	B	30											
		UE4A : Connaître, développer, entretenir son portefeuille de clients professionnels et gérer les risques professionnels	9		EvT		2	O et E	O = 30 minutes E = 3h				1
		EC 1 : Analyser un portefeuille de clients professionnels											
		EC 2 : Définir un plan d'action et organiser la démarche commerciale											
		EC 3 : Développer un portefeuille de clients professionnels											
		EC 4 : Analyser les risques											
		EC 5 : Se positionner sur la conduite à tenir en matière d'engagements											
		UE4B : Proposer des solutions bancaires adaptées aux besoins des clients professionnels	9		EvT		2	O et E	O = 30 minutes E = 3h				1
		EC 1 : Conduire l'entrée en relation et gérer la relation au quotidien											
		EC 2 : Exploiter la documentation comptable											
C		EC 3 : Accompagner le professionnel et proposer des solutions personnalisées											
		EC 4 : Mener un entretien avec un client professionnel											
		UE4C : Appliquer les acquis	12										
		Période en entreprise et mémoire de spécialité		12	EvC	100%	1	M + S	20 mn	1	M + S	20 mn	1
			30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

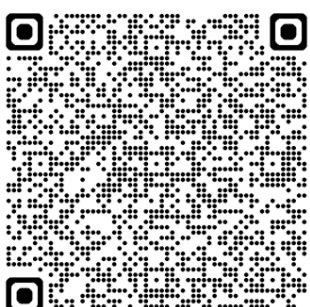
**Qualification complémentaire "Initiation à
la recherche"**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est un programme optionnel de 111h proposé aux étudiants en master 2 l'IAE (Formation initiale) ou déjà titulaires d'un master (Formation continue).

Responsable Pédagogique de la formation : MARD Yves ; yves.mard@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
	MARD Yves	yves.mard@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille d'émargement à chaque séance de cours. Néanmoins pas de sanction en cas d'absence
Assiduité aux TD	Nc
Assiduité aux TP	Nc
Accès à la salle d'examen	Pas d'épreuve écrite. L'évaluation se fait sur la base de deux présentations orales (une présentation d'article et un mémoire de recherche)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Aucune absence autorisée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

MODALITÉS DE COMPENSATION

Modalités de compensation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		12	X	
B		18	X	

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	A	UE 1 : Fondamentaux de la recherche													
		UE 2 : Courants de recherche en Sciences de Gestion													
	B	UE 3 : Projet de thèse		12	EvC	100	1	présentation orale du projet de thèse	1h	1	0	1H			
		UE 4 : Pratique de la recherche													
		UE 5 : Méthodes de recherche qualitatives													
B	B	UE 6 : Méthodes de recherche quantitatives													
	B	UE 7: Méthodes de recherche quantitatives		18	EvC	100	1	Mémoire + Soutenance Orale	1h	1	0	1H			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les cours sont évalués de la façon suivante : 1) Bloc A : le candidat présente un projet de thèse, lors d'un oral devant un jury. Une note commune au projet écrit et à la soutenance est attribuée. 2) Bloc B : le candidat rédige un mémoire de recherche et le soutient lors d'un oral devant un jury. Une note commune au mémoire et à la soutenance est attribuée. La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2025 - 2026

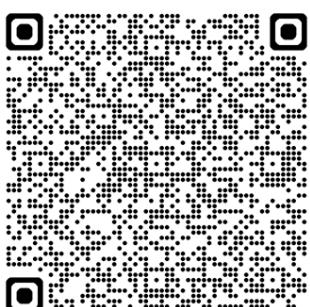
**Qualification complémentaire "Initiation à
la recherche"**

Conseil de Gestion : avis favorable le 17/06/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est un programme optionnel de 111h proposé aux étudiants en master 2 l'IAE (Formation initiale) ou déjà titulaires d'un master (Formation continue).

Responsable Pédagogique de la formation : MARD Yves ; yves.mard@uca.fr

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
	MARD Yves	yves.mard@uca.fr

Contact en scolarité : ANDRODIAS Anaïs ; anais.androdias@uca.fr; pole-scolarite.iae@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille d'émargement à chaque séance de cours. Néanmoins pas de sanction en cas d'absence
Assiduité aux TD	Nc
Assiduité aux TP	Nc
Accès à la salle d'examen	Pas d'épreuve écrite. L'évaluation se fait sur la base de deux présentations orales (une présentation d'article et un mémoire de recherche)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance. Aucune absence autorisée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

MODALITÉS DE COMPENSATION

Modalités de compensation				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		12	X	
B		18	X	

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	A	UE 1 : Fondamentaux de la recherche													
		UE 2 : Courants de recherche en Sciences de Gestion													
	B	UE 3 : Projet de thèse		12	EvC	100	1	présentation orale du projet de thèse	1h	1	0	1H			
		UE 4 : Pratique de la recherche													
		UE 5 : Méthodes de recherche qualitatives													
B	B	UE 6 : Méthodes de recherche quantitatives													
		UE 7: Méthodes de recherche quantitatives		18	EvC	100	1	Mémoire + Soutenance Orale	1h	1	0	1H			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les cours sont évalués de la façon suivante : 1) Bloc A : le candidat présente un projet de thèse, lors d'un oral devant un jury. Une note commune au projet écrit et à la soutenance est attribuée. 2) Bloc B : le candidat rédige un mémoire de recherche et le soutient lors d'un oral devant un jury. Une note commune au mémoire et à la soutenance est attribuée. La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.